

**11/12 MON  
COLLÈGE**

## COMMENT UTILISER CE CAHIER

Ce cahier a été conçu comme une aide à la conduite du projet MON COLLEGE pour les enseignants inscrits au concours. Il tente de répondre aux différentes questions que vous pourrez vous poser tout au long de l'action.

En introduction du cahier vous trouverez trois informations essentielles :

- > la fiche RENSEIGNEMENTS avec les coordonnées de l'équipe de l'Atelier pédagogique du CAUE. N'hésitez pas à nous contacter sur nos téléphones portables, nous sommes à votre disposition pour vous aider dans ce projet.
- > le PLANNING de l'action avec toutes les dates clés à retenir.
- > la liste des éléments à rendre dans le DOSSIER DE CONCOURS le 17 février 2012 pour être admissible et présenté au jury pour la sélection des huit lauréats qui accéderont à la phase réalisation.

Pour répondre à un maximum de questions et donner à l'ensemble des acteurs (équipe enseignante pluridisciplinaire, architectes du CAUE, artiste-professionnel extérieur) une base commune de travail, nous vous proposons dans la suite du cahier un ensemble d'aides et d'informations pour la conception du projet de transformation spatiale et la réalisation des documents à rendre. Ils sont présentés selon un déroulement pédagogique type organisé en séances en classe des architectes du CAUE92 entre lesquelles s'intercalent des séquences de travail menées par les enseignants.

Ce déroulement-type est un exemple d'organisation pédagogique et il appartient à chaque équipe enseignante de construire son propre déroulé. Nous nous tenons à votre disposition pour adapter le contenu de nos interventions à votre projet et s'assurer avec vous que l'ensemble des notions, connaissances et savoirs-faire ciblés pour cette opération de sensibilisation à l'architecture seront abordés.

Vous trouverez dans la partie 1> DÉROULEMENT-TYPE (onglet vert) une description des objectifs et contenus de chaque séance du CAUE ainsi que les objectifs à atteindre lors des séquences de travail menées par les enseignants. Y sont également indiqués les documents à aboutir en fin de séquence, le matériel et les ressources à prévoir, et une proposition d'organisation matérielle.

Dans la partie 2> AIDES MÉTHODOLOGIQUES (onglet bleu), nous avons regroupé des fiches-consignes de réalisation des documents à rendre qui pourraient être transmises aux élèves et un ensemble d'informations et d'aides pour la conduite du projet à destination des enseignants (étapes de la démarche de projet, conduite du groupe-classe...). Ces ressources (et bien d'autres) sont téléchargeables au format numérique sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com).

Dans la dernière partie DOCUMENTS ADMINISTRATIFS (onglet gris), nous avons reporté les documents administratifs indispensables au bon déroulement de MON COLLÈGE ; le bulletin d'inscription à rendre au plus tard le 21 octobre 2011, les autorisations parentales de droit à l'image à joindre au dossier du concours pour chaque élève et le règlement du concours MON COLLÈGE.

Le cahier pédagogique MON COLLÈGE et l'ensemble de ces éléments sont téléchargeables sur le site internet [www.caue92.com](http://www.caue92.com) rubrique Atelier pédagogique > MON COLLÈGE.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et c'est avec plaisir que nous vous accompagnerons dans la transformation d'un espace de votre collège.

L'équipe de l'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture

## CONTENU DU CAHIER PÉDAGOGIQUE

**RENSEIGNEMENTS** : Coordonnées de l'Atelier pédagogique du CAUE92

**PLANNING ANNUEL MON COLLEGE 11/12**

**RENDU CONCOURS** : Les 15 éléments à rendre dans le dossier de concours

### DÉROULEMENT-TYPE DE L'ACTION

**PHASE 1 : CONCOURS, ANALYSE ET CONCEPTION DES PROJETS** (3 séances de 2h avec le CAUE92)

Séance 1 : Présentation, visite du collège & notions spatiales

Séance 2 : Conception du projet collectif de la classe

Séance 3 : Construction collective de l'image de transformation

**RENDU DU CONCOURS** (le 17 février 2012 avant 18h00)

**PHASE 2 : RÉALISATION DES PROJETS LAURÉATS** (6 séances de 2h + 1 séance de 4h)

Séances 4 et 5 : Mise au point du projet

Séances 6 à 9 : Réalisation des éléments du projet

Séance 10 : Installation finale in situ

**CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX**

### AIDES MÉTHODO'

**FICHES CONSIGNES DE RÉALISATION DES DOCUMENTS POUR LES ÉLÈVES**

15 fiches-consignes pour la réalisation des 15 documents à rendre pour le concours

**AIDE MÉTHODOLOGIQUE DE GESTION DU PROJET POUR LES ENSEIGNANTS**

Enregistrement de documents ressources et dépôt de documents sur le serveur de l'Atelier pédagogique

Préparation ; constituer le dossier-ressources sur le collège

Démarche ou process de conception de projet appliqué à MON COLLÈGE

Interdisciplinarité ; MON COLLEGE et les programmes scolaires

Organisation ; gestion du groupe-classe

Mise en place du partenariat (contraintes, objectifs et indicateurs de réussite du projet)

### DOC' ADMINISTRATIFS

Règlement du concours

Autorisation parentale de droit à l'image

Bulletin d'inscription

# MON COLLÈGE 11/12

## RENSEIGNEMENTS

**CAUE 92**, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine  
**L'ATELIER PÉDAGOGIQUE**, Atelier de sensibilisation à la ville et à l'architecture

38 rue du Clos-Montholon, 92170 VANVES

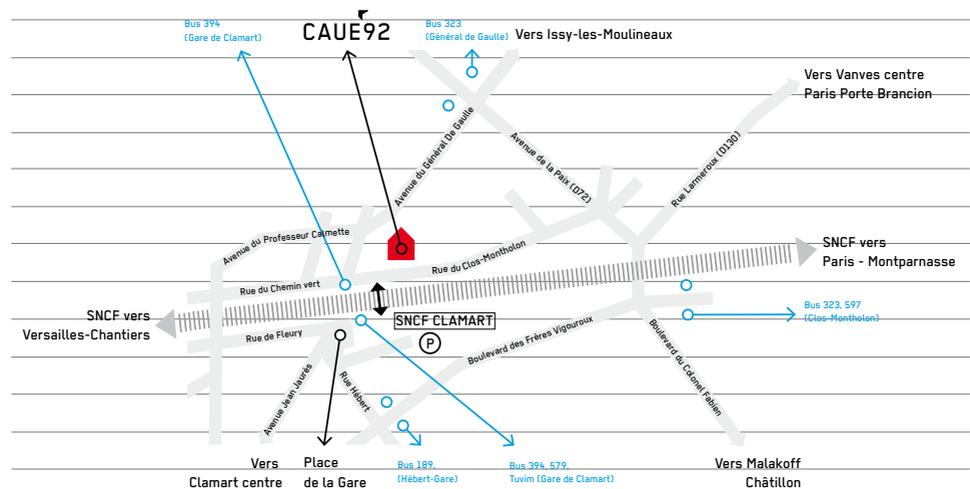
> Train SNCF "Clamart" depuis Paris-Montparnasse (7mn) + 3 mn à pied.

> Métro 12, arrêt Mairie d'Issy + bus 323 (arrêt Général de Gaulle ou Clos-Montholon).

> Métro 12, arrêt Corentin Celton + bus 394 (arrêt Gare de Clamart).

> Métro 9, arrêt Porte de Saint-Cloud + bus 189 (arrêt Hébert-Gare).

> Auto: D130 (rue Jean Bleuzen) depuis Paris-Porte Brancion sur 2,5 km puis, juste avant le pont SNCF, tourner à droite avenue de la Paix (D72) et à gauche rue du Clos-Montholon.



/ atelier@caue92.com / T 01 41 87 04 42 / F 01 46 60 55 88 / www.caue92.com

**FANNY TASSEL**, ARCHITECTE RESPONSABLE DE L'ATELIER PÉDAGOGIQUE

/ fanny.tassel@caue92.com / T 06 64 24 20 18

**ÉLODIE BRISSON**, ARCHITECTE

/ elodie.brisson@caue92.com / T 06 82 96 17 13

**CLAIRE GARBAY**, PROFESSEUR-RELAIS (À L'ATELIER LE VENDREDI)

/ claire.garbay@caue92.com / T 06 88 86 92 56

# MON COLLÈGE 11/12

## PLANNING ANNUEL

2011

	Octobre	Novembre	Décembre
1	S	M férié	J
2	D	M	V
3	L	J	S
4	M	V	D
5	M	S	L
6	J	D	M
7	V	L	M
8	S	M	J
9	D	M Stage	V
10	L	J Stage	S
11	M	V férié	D
12	M	S	L
13	J	D	M
14	V	L	M
15	S	M	J
16	D	M	V
17	L	J	S
18	M	V	D
19	M Présentation & planning	S	L
20	J	D	M
21	V Fin inscriptions	L	M
22	S	M	J
23	D	M	V
24	L	J	S
25	M	V	D férié
26	M	S	L
27	J	D	M
28	V	L	M
29	S	M	J
30	D	M	V
31	L		S

### PHASE 1, CONCOURS

du 21 octobre au 17 février

SÉANCES 1, 2 ET 3 : séances de 2h avec le CAUE92

SÉQUENCES : séances de travail menées par les enseignants

### PHASE 2, RÉALISATION DES LAURÉATS

du 13 mars au 13 juin

SÉANCES 4 À 9 : séances de 2h avec un professionnel-artiste extérieur pour la mise au point du projet puis sa réalisation.

SÉANCE 10 : séance finale d'installation, 4h hors temps scolaire si nécessaire

(présence du CAUE92, 4 séances sur 7)

2012

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	D férié	M	J	D	M férié	V
2	L	J	V	L	M	S
3	M	V	S	M Séance 5	J	D
4	M	S	D	M	V	L
5	J	D	L Groupe de pilotage	J	S	M
6	V	L	M	V Réunion technique	D	M
7	S	M	M	S	L	J
8	D	M	J	D	M férié	V
9	L	J	V	L férié	M	S
10	M	V	S	M	J	D
11	M	S	D	M	V	L
12	J	D	L Jury	J	S	M
13	V	L	M	V Validation Devis	D	M
14	S	M	M	S	L	J
15	D	M	J	D	M	V
16	L	J	V	L	M	S
17	M	V Rendu du concours	S	M	J férié	D
18	M	S	D	M	V	L
19	J	D	L	J	S	M
20	V	L	M	V	D	M
21	S	M	M	S	L	J Cérémonie
22	D	M	J Réunion préparatoire avec les établissements lauréats	D	M	V
23	L	J	V	L	M	S
24	M	V	S	M	J	D
25	M	S	D	M	V	L
26	J	D	L	J	S	M
27	V	L	M	V	D	M
28	S	M	M	S	L férié	J
29	D	M	J	D	M	V
30	L		V	L	M	S
31	M		S		J	

Séance 2  
CONSTRUCTION DU PROJET

Séance 3  
REPRÉSENTATION  
DU PROJET

Séquence PROJET

Séance 4  
mise au point du projet

Séance 10  
INSTALLATION  
IN SITU

## LISTE DES ÉLÉMENTS À RENDRE POUR LE CONCOURS

### LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- 1> Bulletin d'inscription
- 2> Autorisation parentale de droit à l'image de chaque élève
- 3> Convention partenariale phase 1 signée
- 4> Règlement des frais d'inscription (100€)

### LES DOCUMENTS DE CONCOURS

- 8 ÉLÉMENTS D'ANALYSE (= choix d'une photo ou d'un schéma qui illustre chaque thème)

- 1> Forme urbaine (schéma et/ou photo)
- 2> Volumétrie (photo)
- 3> Entrée (schéma et/ou photo)
- 4> Façades (schéma et/ou photo)
- 5> Matériaux et couleurs (photos)
- 6> Distribution (schéma et/ou photo)
- 7> Espaces de récréation (schéma et/ou photo)
- 8> Locaux communs (schéma et/ou photo)

### ○ 2 TEXTES D'ANALYSE

- 9> Carte d'identité (à compléter selon modèle)
- 10> Texte de présentation du collège (texte)

### ○ 5 ÉLÉMENTS DE PROJET

- 11> Titre du projet
- 12> Texte de présentation du projet (texte)
- 13> Schéma d'intentions (image)
- 14> Éléments du projet (images)
- 15> Image du projet réalisée en séance 3 avec le CAUE (image)

### 1-8> ÉLÉMENTS D'ANALYSE

*choix d'une photo ou schéma à réaliser selon modèles*

1> Forme urbaine (schéma et/ou photo)	2> Volumétrie (photo)
3> Entrée (schéma et/ou photo)	4> Façades (schéma et/ou photo)
5> Matériaux et couleurs (photos)	6> Distribution (schéma et/ou photo)
7> Espaces de récré (schéma et/ou photo)	8> Locaux communs (schéma et/ou photo)

### 9 > CARTE D'IDENTITÉ

*selon modèle*

### 10 > TEXTE DE PRÉSENTATION ARCHITECTURALE DU COLLÈGE

*300 mots*

### 11 > TITRE DU PROJET

### 12 > TEXTE DE PRÉSENTATION DU PROJET

*300 mots*

### 13 > SCHÉMA D'INTENTIONS DU PROJET

### 14 > ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU PROJET

*extraits des recherches des élèves*

### 15 > IMAGE DU PROJET

**EN SITUATION DANS L'ESPACE CHOISI**

*réalisée en séance 3 avec le CAUE*

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS AU 17 FÉVRIER 2012 À 18H00 SERONT PRÉSENTÉS AU JURY.**

# MON COLLÈGE 11/12 RENDU CONCOURS

Les dossiers admis à concourir et à être présentés au jury en mars 2012 doivent regrouper les 4 documents administratifs et les 15 documents de concours à rendre au plus tard le vendredi 17 février à 18h00 (voir liste ci-contre).

Chacun des documents de concours (analyse et projet) est décrit et accompagné de consignes et d'aides pour la réalisation dans la partie AIDE MÉTHODOLOGIQUE de ce cahier (fiches-consignes #1 à #15).

Le CAUE92 composera à partir des éléments remis le panneau de présentation du projet de la classe qui sera présenté au jury le 12 mars 2012 (voir exemples de panneaux sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com)).

Ce panneau fera également partie, avec les panneaux de toutes les classes participant au concours en 2011/12, d'une exposition itinérante dans les collèges et Mairies des Hauts-de-Seine. Une copie sera remise à la classe.

### FORMAT NUMÉRIQUE DES DOCUMENTS DE CONCOURS

> Les documents doivent être remis exclusivement sous forme numérique. Les maquettes, collages, peintures... seront photographiés ou scannés pour être numérisés. Ils seront rendus sur clé USB, sur CD, par mail ou sur le serveur de l'Atelier ( voir fiche-consigne #16 dans l'AIDE MÉTHODOLOGIQUE de ce cahier).

Pour toute difficulté pour la numérisation des documents contacter l'Atelier pédagogique.

> Les documents de base à légendier pour l'analyse seront fournis par le CAUE92 et téléchargeables sur le serveur de l'Atelier <http://depot.caue92.fr>, ou sur la Galerie d'images Flickr (voir fiche-consigne #17)

> Chaque document doit correspondre à un seul fichier indépendant. Aucune photo ne doit être incluse dans un fichier texte.

Nous vous conseillons d'organiser les documents dans des dossiers numérotés correspondants aux 15 éléments à rendre.

> Seuls les formats suivants sont acceptés :

\_\_\_\_\_ .jpg en 72 dpi format A4 (21 x29,7 cm) pour les photos et schémas d'analyse (les schémas fournis par le CAUE92 au format numérique sont déjà dans le bon format ; ne pas le modifier)

\_\_\_\_\_ .jpg en 150 dpi format A4 (21 x29,7 cm) pour le schéma d'intentions et les éléments de projet

\_\_\_\_\_ .jpg en 300 dpi format A4 (21 x29,7 cm) pour l'image du projet (réalisée en séance 3 avec le CAUE92)

\_\_\_\_\_ .doc pour les textes

### NOTES

- Open Office, la suite bureautique gratuite et libre de droit, ainsi que The Gimp, logiciel de retouche d'images, gratuit et libre de droit et les notices de ces 2 logiciels sont téléchargeables sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com)

Lined writing area with 25 horizontal lines.

# DÉ ROU LEMENT

# MON COLLÈGE 11/12

# DÉROULEMENT-TYPE

## SOMMAIRE

### **PHASE 1 : PHASE CONCOURS, ANALYSE ET CONCEPTION DES PROJETS** [du 19-10-11 au 17-02-12]

**RÉUNION D'INSCRIPTION** : 19 octobre 2011 à 14h30 au CAUE92

**STAGE** : 09 et 10 novembre 2011

**SÉANCE 1 : PRÉSENTATION & VISITE DU COLLÈGE** avec le CAUE92 [2h entre le 14-11-11 et le 25-11-11]

> SÉQUENCE ANALYSE, RESENTI & IMAGINAIRE: Réalisation des documents d'analyse & propositions individuelles de projets de transformation

**SÉANCE 2 : CONCEPTION DU PROJET COLLECTIF** avec le CAUE92 [2h entre le 03-01-12 et le 13-01-12]

> SÉQUENCE PROJET : Production des documents à rendre et réalisations individuelles des éléments du projet

**SÉANCE 3 : CONSTRUCTION COLLECTIVE DE L'IMAGE FINALE DU PROJET DE TRANSFORMATION** avec le CAUE92

[2h entre le 06-02-12 et le 17-02-12]

### **RENDU DU CONCOURS** : Vendredi 17 février 2012

### **PHASE 2 : PHASE DE RÉALISATION DES PROJETS LAURÉATS** [du 13-03-12 au 13-06-12]

Réunion préparatoire de la phase 2 avec les établissements lauréats [entre le 13-03 et le 23-03]

> MISE AU POINT DU PROJET ; 1 ou 2 séances de 2h avec un professionnel-artiste extérieur et le CAUE92

**SÉANCES 4 ET 5** : [2X2h entre le 26-03-12 et le 06-04-12]

**RÉUNION TECHNIQUE DE VALIDATION DES PROJETS** : 6 avril 2012

**VALIDATION DES DEVIS D'ACHAT DES MATÉRIAUX** : 13 avril 2012

> RÉALISATION DES ÉLÉMENTS DU PROJET ; 4 séances de 2h avec un professionnel-artiste extérieur et le CAUE92

**SÉANCES 6 À 9** : [4X2h entre le 30-04-12 et le 25-05-12]

> INSTALLATION FINALE ; 1 séance de 4h avec le professionnel extérieur choisi et le CAUE92

**SÉANCE 10** : [4h entre le 29-05-12 et le 13-06-12]

> INAUGURATION de l'installation dans les collèges lauréats

### **CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX** : Jeudi 21 juin 2012 à 14h30

## PHASE CONCOURS : ANALYSE DU COLLÈGE ET CONCEPTION DU PROJET DE TRANSFORMATION

DU 19-10-11 AU 17-02-12

MON COLLÈGE est un concours dont le prix des lauréats est la réalisation en grandeur réelle de leur projet de transformation d'un espace du collège, projet conçu en phase 1 du concours avec l'aide des architectes du CAUE92.

La phase 1 de MON COLLÈGE permettra :

- > L'observation du collège et son analyse d'un point de vue tant architectural et urbain, que social et fonctionnel, ou sensible et affectif
- > La conception d'un projet collectif de transformation d'un espace
- > La représentation et l'argumentation du projet de transformation

À l'issue de la phase 1 (le 17 février 2012), la classe inscrite remet des documents d'analyse du collège et des documents représentant son projet collectif de transformation. Les classes retenues par le jury de MON COLLÈGE accéderont à la phase 2 pour réaliser leur projet grâce à une subvention spéciale et à l'intervention en classe de professionnels.

### Déroulement de la phase 1 : ANALYSE DU COLLÈGE ET CONCEPTION DU PROJET DE TRANSFORMATION.

Le déroulement-type proposé s'appuie sur une méthodologie de démarche de projet INTERROGATION / PROBLÉMATISATION / FORMALISATION. La phase 1 est organisée autour de ces trois temps.

Les séances en classes avec le CAUE92 sont prolongées par des séquences de travail menées par l'équipe enseignante.

La séance 1 du CAUE propose une introduction au concours et une visite de l'établissement permettant de lancer les questionnements sur les liens entre analyse objective et ressenti du lieu ; dans le prolongement, la séquence ANALYSE, RESENTI & IMAGINAIRE est l'occasion d'approfondir ces réflexions, de réaliser les documents d'analyse qui en rendent compte (voir fiches-consigne #1 à #9 dans l'AIDE MÉTHODOLOGIQUE), et de faire émerger les premières fictions de transformation en débridant les créativité individuelles.

La séance 2 du CAUE permet de construire le projet collectif de la classe. Les différents points de vue et propositions des élèves permettent de faire émerger les grandes tendances de la classe et de poser les bases d'un projet collectif qui peut faire consensus. Les objectifs de transformation sont définis collectivement en confrontant analyse, ressenti et imaginaire.

La dernière séquence PROJET, que l'on aurait pu appeler FORMALISATION, permet de représenter le projet. Chaque élément du projet de transformation est réalisé indépendamment par les élèves, l'ensemble étant mis en scène dans la photo de l'espace à transformer en séance 3 du CAUE.

Dans l'encadré de chaque page consacrée aux séquences des enseignants et aux séances du CAUE, sont indiquées la "production" à finaliser, les "ressources" mises à disposition que l'on retrouve dans la partie AIDE METHODO de ce cahier et "l'organisation matérielle" à prévoir.

# RÉUNION

19 OCTOBRE 2011  
14H30 AU CAUE92

## RÉUNION D'INSCRIPTION

**Présence des enseignants porteurs de projet indispensable.**

### OBJECTIFS

Cette réunion de préparation avec les enseignants inscrits ou souhaitant s'inscrire (la clôture des inscriptions à lieu le 21 octobre 2011) permet une présentation du concours MON COLLÈGE, un point sur les formalités administratives, notamment la mise au point du planning d'intervention du CAUE92, et une aide à la préparation du dossier-ressources (voir fiche-consigne #18 de l'AIDE MÉTHODOLOGIQUE de ce cahier).

### DÉROULEMENT

- > Présentation du concours MON COLLÈGE.
- > Remise aux nouveaux inscrits du CAHIER PÉDAGOGIQUE.
- Présentation du cahier pédagogique et de son utilisation.
- Présentation des outils pédagogiques et méthodologiques créés par le CAUE92.
- > Validation du PLANNING D'INTERVENTIONS du CAUE92 (3 séances) dans chaque classe
- > Échange des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS pour chaque classe :
  - rendu du bulletin d'inscription signé
  - rendu de la fiche de renseignement

NB : la facture des frais d'inscriptions (100 €) sera émise suite à cette réunion simultanément à l'élaboration de la convention partenariale CAUE/collège-phase 1.

### NOTES

- CAUE 92, 38 rue du Clos-Montholon, 92170 VANVES (voir plan d'accès p. 7)
- > Train SNCF "Clamart" depuis Paris-Montparnasse (7mn) + 3 mn à pied.
  - > Bus 189 (arrêt Hébert-Gare), 579, 394 et Tuvim (arrêt Gare de Clamart), 323 (arrêt Général de Gaulle ou Clos-Montholon).
  - > Métro 12, arrêt Mairie d'Issy + bus 323 (6 mn).

### MATÉRIEL

Pour la réunion du 19 octobre, apporter :

- > le bulletin d'inscription signé de l'enseignant porteur de projet et du chef d'établissement
- > l'emploi du temps de la classe et un pré-planning pour les séances du CAUE92 :
  - séance 1 = 2h consécutives entre le 14/11 et le 25/11
  - séance 2 = 2h consécutives entre le 03/01 et le 13/01
  - séance 3 = 2h consécutives entre le 06/02 et le 17/02
- > si possible, les autorisations parentales de droit à l'image signées pour chaque élève de la classe

# STAGE

09 ET 10 NOVEMBRE 2011

## STAGE DU PAF "ARCHITECTURE SCOLAIRE : DES ESPACES À INVENTER"

### 09 NOVEMBRE DE 9H À 17H (LIEU COMMUNIQUÉ LE 19 OCTOBRE)

- > Construire des projets en lien avec l'architecture ; Présentation du concours MON COLLÈGE ; exemples de projet de transformation d'espace
  - > Méthodologie pour la conduite de projet
  - > Interroger l'espace ; approche sensible et analyse objective.
- Application directe : à partir du dossier-ressources sur son collège, réalisation des documents d'analyse (schémas et choix de photos).
- > Problématiser / Interroger / Imaginer ; faire émerger un projet

### 10 NOVEMBRE DE 9H À 17H

- > Ateliers d'expérimentation spatiale ; conception et réalisation d'un projet de transformation d'un espace avec l'aide d'un artiste : plasticien, graphiste, photographe, sculpteur...
- > Restitutions

### NOTES

- L'inscription au stage du PAF "Architecture scolaire : des espaces à inventer" a lieu du 01-09 au 21-09-11 sur <http://www.paf.ac-versailles.fr/consultation.asp> (code du stage 11A0250429).
- Si nécessaire, un courrier pourra être envoyé au chef d'établissement pour solliciter que l'enseignant soit libéré de ses cours les 09 et 10 novembre s'il n'a pu s'inscrire au stage par le biais du PAF.

### MATÉRIEL

> Pour la première journée du stage, apporter votre dossier-ressource sur votre collège (cf. AIDE METHODO' #18)

# SÉANCE 1

SEMAINE 46 OU 47  
ENTRE LE 14-11 ET LE 25-11

## ANALYSE ET NOTIONS SPATIALES

SÉANCE DE 2H AVEC LE CAUE92

### OBJECTIF

Cette séance, menée par le CAUE92, est une séance d'introduction du projet de transformation d'un espace du collège ; elle définit l'objectif du concours "**Réaliser un projet collectif de transformation temporaire d'un espace du collège**".

### CONTENU DE LA SÉANCE

> Présentation rapide de l'opération MON COLLÈGE et des documents à rendre au concours (10 min)

> Visite des lieux forts du collège : photos et commentaires objectifs et subjectifs organisés en fonction des 9 thèmes d'observation (40 min)

> Comment interroger un espace (30 min)

- Approfondissement des 9 thèmes d'analyse et des 9 fiches-consignes associées.

- Discussion sur les différentes dimensions d'un espace : physiques, sociologiques, culturelles, sensorielles, affectives.

> Discussion autour de l'imaginaire et des fictions liés au collège et autour des premières idées de projet.

Ouverture sur des notions spatiales ; questionnement sur les manières de transformer un espace. (20 min)

### NOTES

- Prévenir la loge de l'arrivée du CAUE92 et indiquer la salle de la séance
- Si possible, fournir au CAUE92 avant cette séance les éléments spécifiques du dossier-ressources sur le collège au format numérique.
- A la suite de cette séance, les photographies prises par la classe et les architectes lors de la visite seront mises en ligne sur le serveur de l'Atelier (cf AIDE MÉTHODO #16).

### PRODUCTION

> Remplissage des fiches-consignes #1 à #9

> Premières ébauches de schémas d'analyse

### MATÉRIEL

> Prévoir une salle occupable et une surface de projection type tableau blanc ou TNI

> Dossier-ressource sur le collège (cf. Aide méthodo #18) pour chaque élève ou chaque groupe

### RESSOURCES

> Fiches-consignes #1 à #9 (cf. Aide méthodo)

### ORGANISATION DE LA SÉANCE

> Présentation et discussion collective puis répartition des élèves en 9 groupes correspondants aux 9 thèmes d'analyse.

# ANALYSE

SEMAINES 47 À 50 (OU 48 À 01)  
DU 21-11 AU 16-12 (OU DU 28-11 AU 06-01)

## ANALYSE, RESENTI & IMAGINAIRE

SÉQUENCE MENÉE PAR LES ENSEIGNANTS - MINIMUM 3 SÉANCES D'1H

En prolongement de la visite du collège, il s'agit d'amener les élèves à se poser des questions sur leur collège et à donner du sens à son architecture en faisant le lien entre l'écriture architecturale du bâtiment et leur ressenti. Pour chacun des neuf thèmes proposés, commentaires "objectifs" de description et commentaires "subjectifs" de ressenti doivent être confrontés pour tenter d'établir un lien de cause à effet et dépasser les réflexions du type "Beau/Pas beau", "J'aime/J'aime pas" en les argumentant.

Par la suite ou parallèlement, des séances de recherches d'idées pour un collège idéal ou transformé sont l'occasion de débrider les imaginaires ; Rêves, fictions, scénarii des élèves commencent à donner de la matière au projet.

### PROPOSITION D'ORGANISATION DES SÉANCES

> Réalisation des documents #1 à #9 du concours en formant 9 groupes de travail ou en classe entière ou en réalisation individuelle. Première rédaction du texte de présentation architecturale du collège.

> Productions individuelles ou en petits groupes d'idées de projet : schéma explicatif et/ou réalisation plastique et texte argumentatif type :

QUOI / Nom et description du lieu choisi

POURQUOI / Pourquoi a-t-on envie de le changer ?

EN QUOI / Quels sont les objectifs de la transformation ?

COMMENT / Comment réaliser la transformation ?

### PRODUCTION

> Fiches-consignes #1 à #10 remplies, accompagnées des schémas ou photographies correspondants

> Propositions de projets individuelles ou en petits groupes (cf. fiche-consigne #11)

### MATÉRIEL

> Dossier-ressource sur le collège (cf. AIDE MÉTHODO #17)

> Matériel de dessin et/ou informatique pour la réalisation des schémas et textes ; Accès à internet ou au CDI pour les recherches sur le collège

> matériel spécifique suivant productions plastiques

### RESSOURCES

> Fiches-consignes #1 à #10

### NOTES

- les fiches-consignes ne sont pas à rendre en tant que telles pour le concours, mais elles sont une aide pour la réalisation des schémas et choix de photos, et surtout pour la rédaction du texte de présentation architecturale qui en est une synthèse.
- Les enseignants accompagnent l'imaginaire des élèves à travers des incitations, éléments déclencheurs qui leur permettent également d'orienter le projet en fonction de leurs objectifs pédagogiques (cf hypothèses/fictions sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com)).

# SÉANCE 2

SEMAINE 1 OU 2  
ENTRE LE 03-01 ET LE 13-01

## CONSTRUCTION DU PROJET COLLECTIF

SÉANCE DE 2H AVEC LE CAUE92

### OBJECTIF

Cette séance a pour objet la construction du projet collectif de la classe en fonction de l'analyse du collège, du ressenti des élèves et des propositions individuelles de transformation.

L'objectif est de faire entrer les élèves dans une démarche collective de projet architectural, démarche argumentée et débattue démocratiquement, qui doit aboutir à un consensus commun aux élèves et aux enseignants.

### CONTENU DE LA SÉANCE

➤ Présentation des documents réalisés lors des séances précédentes :

- synthèse de l'analyse
- croquis+textes explicatifs des propositions de collège transformé

➤ Construction du projet collectif en suivant les étapes suivantes :

- Réinterrogation de la problématique générale du collège.
- Choix du lieu emblématique pour la transformation
- Définition des objectifs de la transformation ; que doit-elle apporter?
- Choix du vocabulaire ou de l'univers thématique de la transformation en fonction des univers personnels proposés par les élèves
- Ouverture vers des dispositifs spatiaux (agrandir, moderniser, ouvrir...) et des techniques de mise en oeuvre ; projection, stickers, sculpture...

### NOTES

- A la suite de cette séance, un rapport de séance est transmis par le CAUE92 pour résumer les grandes lignes du projet.
- Courant janvier, le CAUE92 adressera un bilan des documents administratifs rendus et manquants.

### PRODUCTION

- > Texte "Quoi, pourquoi, en quoi, comment"
- > ébauche de schéma d'intentions
- > répartition des éléments à réaliser pour le rendu du concours

### MATÉRIEL

- > Surface d'affichage + tableau

### RESSOURCES

- > AIDE MÉTHODOLOGIQUE #19, démarche de projet
- ### ORGANISATION DE LA SÉANCE
- > Séance collective; Présentation des travaux réalisés et débat.

# PROJET

SEMAINES 2 À 5 OU 3 À 6  
DU 09-01 AU 03-02 OU DU 16-01 AU 10-02

## RÉALISATION DES DOCUMENTS DE PROJET

SÉQUENCE MENÉE PAR LES ENSEIGNANTS - MINIMUM 3 SÉANCES D'1H

À l'issue de la séance 2, le projet collectif de la classe est déterminé et doit être formalisé.

### MISE AU POINT DU PROJET

Trois documents doivent être réalisés avant la séance 3 du CAUE92 :

➤ le schéma d'intentions

La réalisation du schéma d'intentions en séance collective permet de remettre à plat les objectifs et de s'assurer d'un consensus autour du projet défini. Il permet également d'entrer dans la formalisation du projet en définissant les éléments à réaliser individuellement.

Le schéma d'intentions pourra être mis au propre par un petit groupe.

➤ le titre du projet

Il est défini à partir des propositions de chacun lors d'un débat collectif.

Il doit être porteur de "l'ambiance" du projet, synthétique et accrocheur.

➤ le texte de présentation du projet

La rédaction de cet texte peut être confiée à un petit groupe d'élèves avec de bonnes qualités rédactionnelles et un esprit de synthèse. Ils s'appuieront sur le schéma d'intentions et/ou sur le plan QUOI, POURQUOI, EN QUOI, COMMENT.

### RÉALISATIONS INDIVIDUELLES DES ÉLÉMENTS DU PROJET

➤ Chaque élève crée un élément (dessin, maquette...) qui sera intégré par photomontage dans l'image du projet.

### NOTES

- Prévoir éventuellement un appareil photo numérique pour conserver une trace du travail effectué au tableau (schéma d'intentions)
- Prévoir la numérisation du schéma d'intentions et de tous les éléments de projet pour la séance 3 du CAUE92 (format .jpg 150 dpi pour un format A4). Contacter le CAUE92 pour toute difficulté de numérisation.

### PRODUCTION

- > Schéma d'intentions
- > Titre du projet
- > Texte du projet
- > Éléments de projet

### MATÉRIEL

- > Matériel d'écriture et de dessin

### RESSOURCES

- > Fiche-consigne #12 à #14 pour la réalisation des documents de projet

### ORGANISATION DES SÉANCES

- > 1 séance collective de mise au point du projet.
- > Plusieurs séances de travail individuel ou en groupes (dont 1 groupe pour le schéma d'intentions; 1 groupe pour le texte; réalisations individuelles pour les éléments de projet).

# SÉANCE 3

SEMAINE 6 OU 7  
ENTRE LE 06-02 ET LE 17-02

## CONSTRUCTION DE L'IMAGE DU PROJET DE TRANSFORMATION

SÉANCE DE 2H AVEC LE CAUE92

### OBJECTIF

Selon la technique du photomontage, les architectes du CAUE92 réalisent, en fonction des instructions des élèves et des éléments qu'ils auront produits, l'image du projet de transformation dans l'espace existant. Les élèves peuvent observer comment l'image se "fabrique" avec le logiciel Photoshop.

### CONTENU DE LA SÉANCE

> Relecture collective du schéma d'intentions et ajustements si nécessaire

> Relecture collective du texte de présentation du projet et ajustements si nécessaire

> Récupération des éléments individuels créés par les élèves et de la photo de l'espace à transformer

> Création collective de l'image (en photo-montage) du type dictée à l'adulte ; projection en direct du travail sur Photoshop.

Les élèves pourront être amenés à reprendre certains éléments du projet.

### NOTES

- Le CAUE vient en séance avec son matériel informatique et son vidéoprojecteur ; prévoir une salle occultable et une surface de projection type tableau blanc.

### PRODUCTION

> Image de transformation

> Finalisation du schéma d'intentions

> Finalisation du titre et du texte de présentation du projet

### MATÉRIEL

> Photo de l'espace existant à transformer

> Titre et texte de présentation du projet

> Schéma d'intentions

> Eléments du projet

> Matériel de dessin et d'écriture si nécessaire

### RESSOURCES

> Fiche-consigne #15- Image du projet de transformation.

### ORGANISATION DE LA SÉANCE

> Séance collective avec petits groupes de travail si nécessaire.

# RENDU

SEMAINE 7  
LE 17-02 AVANT 18H00

## DU DOSSIER DE CONCOURS

### MODALITÉS DE RENDU DES ÉLÉMENTS

> AU FUR ET À MESURE ; les documents peuvent être remis au CAUE92 au fur et à mesure de leur finalisation.

> EN UNE SEULE FOIS ; le dossier des documents de concours peut être remis dans sa totalité à l'issue de la séance 3 du CAUE92 et avant le 17 février à 18h.

> PAR LE SERVEUR DE L'ATELIER ; voir fiche-consigne #16 dans l'AIDE MÉTHODOLOGIQUE de ce cahier

> PAR EMAIL à atelier@caue92.com

Les dossiers peuvent être compressés en .zip et envoyés par un mail classique (jusqu'à 3 Mo), ou par le biais du site [www.yousendit.com](http://www.yousendit.com) (jusqu'à 50Mo).

> PAR COURRIER OU DÉPÔT SUR PLACE d'un CD ou d'une clé USB : CAUE 92 - Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture 38 rue du Clos-Montholon - 92170 VANVES (voir plan d'accès p.7).

Le groupe de pilotage du concours se réunira le 5 mars 2012 pour s'assurer de la conformité des dossiers de concours remis.

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS (DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET DOCUMENTS DE CONCOURS) EN DATE DU 17 FÉVRIER À 18H00 SERONT PRÉSENTÉS AU JURY.**

### NOTES

- Pour toutes difficultés de numérisation des dessins et autres documents graphiques, contacter l'Atelier avant la date limite de rendu.

- Une attestation de rendu est remise ou envoyée par le CAUE92 après réception des documents.

### PRODUCTION

> Tous les documents doivent être remis au format numérique : en .doc pour les textes et en .jpg pour les documents graphiques.

> Chaque document fait l'objet d'un fichier indépendant.

### RESSOURCES

> Liste et formats des documents à rendre dans la partie RENDU CONCOURS de ce cahier

# PHASE 2

## PHASE DE RÉALISATION EN GRANDEUR RÉELLE DES PROJETS LAURÉATS

DU 13-03-12 AU 13-06-12

Le jury de MON COLLEGE sélectionne le 12 mars 2012 les 8 projets qui accèdent à la phase 2 de MON COLLÈGE, phase de réalisation en grandeur réelle des projets de transformation.

Les projets sont évalués suivant 4 critères : Pertinence du projet par rapport au lieu choisi et qualité visuelle du projet / Qualité de la démarche et argumentation du projet / Conformité et qualité des documents demandés pour la présentation du collège et du projet / Faisabilité technique et financière.

Les équipes lauréates sont immédiatement informées pour leur permettre d'organiser dans les meilleures conditions la phase 2 de MON COLLEGE (aménagement de l'emploi du temps, choix du professionnel extérieur...).

**Une réunion d'information sur le déroulement et l'organisation (notamment financière et administrative) de la phase 2 sera organisée avec les établissements lauréats (principaux, gestionnaires et enseignants) entre le 13 et le 23 mars 2012.**

La phase 2 consiste en :

> L'adaptation du projet aux contraintes de réalisation avec l'aide d'un professionnel extérieur choisi par l'établissement scolaire. Si l'établissement le souhaite, le CAUE92 peut conseiller des professionnels extérieurs en adéquation avec son projet.

> L'apprentissage des techniques spécifiques nécessaires au projet et la réalisation des éléments de l'installation par les élèves encadrés par l'intervenant pédagogique.

> La mise en place finale de l'oeuvre par les élèves aidés par une équipe technique

Six séances de 2h sont consacrées à l'intervention dans la classe de professionnels pour aider la classe à mettre au point son projet puis à en réaliser les différents éléments. Lors d'une 7ème séance de 4h (hors temps scolaire si le projet le nécessite), les élèves installent ces éléments in situ avec l'aide d'une équipe technique pour enfin expérimenter et investir mais aussi rendre "public" leur projet de transformation d'un espace.

Le professionnel intervenant en classe devra assurer avec les élèves et le professeur la mise au point du projet en conformité avec le projet présenté au jury et respecter dans sa mise en oeuvre l'intégrité du bâtiment et la sécurité des élèves. Il établira la liste des matériaux nécessaires à la réalisation des éléments de l'installation et définira le schéma de mise en oeuvre.

En phase 2, le CAUE 92 assure la coordination et l'organisation logistique de MON COLLEGE : Réunion de travail préparatoire, réunion de coordination des différents acteurs de l'action et suivi de la mise en oeuvre de l'action avec une présence en classe pour 4 séances. A la demande de l'établissement, il peut prendre en charge l'achat et la livraison des matériaux de la réalisation.

## SÉANCES 4&5 : MISE AU POINT DU PROJET

2 SÉANCES DE 2H AVEC UN PROFESSIONNEL-ARTISTE EXTÉRIEUR ET LE CAUE92

### OBJECTIF

Ces séances (1 ou 2 séances peuvent être nécessaires suivant le projet) ont pour objectif l'adaptation du projet aux contraintes de réalisation et la rédaction du cahier des charges, notamment la liste des matériaux nécessaires, dans le respect de l'enveloppe budgétaire (2200€ pour les matériaux, 1000€ pour l'équipe technique).

Le planning de réalisation et la répartition du travail sont également mis au point lors de ces séances.

### CONTENU DE LA SÉANCE 4 (présence du CAUE92)

- > Bilan et critique du projet rendu pour le concours
- > Adaptation du projet en fonction du budget / du temps de réalisation / des contraintes d'usage et de sécurité / des techniques de réalisation ...
- > Répartition du travail
- > Relevé de l'espace à transformer

### CONTENU DE LA SÉANCE 5 (si nécessaire; à adapter en fonction du projet)

- > Dessins de l'espace existant à l'échelle (plan / coupes / élévation...en fonction du métré de la séance 4) et dessins du projet
- > Recherche de matériaux, demandes de devis etc...
- > Liste des matériaux et quantités à acheter

### NOTES

- Un exemplaire du panneau de présentation du projet (présenté au jury et intégré à l'exposition itinérante MON COLLEGE) sera remis à chaque classe lauréate pour offrir un support de communication et d'explication du projet aux autres élèves et au personnel.
- Finaliser le planning des séances (yc séance finale et date d'inauguration).
- Prévoir un lieu de stockage des matériaux et des réalisations.

## RÉUNION DE VALIDATION DU PROJET

1H AVEC L'ENSEIGNANT-PORTEUR DE PROJET, LE PROFESSIONNEL EXTÉRIEUR, LE CAUE92, LES TECHNICIENS

### PRÉSENCE DES ENSEIGNANTS PORTEURS DE PROJET OBLIGATOIRE

Cette réunion technique permet aux différents acteurs (enseignants, professionnels extérieurs, techniciens, CAUE) de s'assurer que le projet pourra être réalisé dans le respect des contraintes de budget et de temps et en conformité avec les règles de sécurité, de stabilité et d'usage du collège. Elle permet aussi la mise au point de l'organisation des séances de réalisation et d'installation.

#### > LE DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DES SÉANCES

L'enseignant présente le déroulé pédagogique des séances restantes, c'est-à-dire la répartition des tâches par groupes dédiés à chaque partie du projet, et la planification des éléments à réaliser à chaque séance.

#### > LA LISTE DES MATÉRIAUX ET LE SCHÉMA DE MISE EN OEUVRE

Le professionnel-artiste présente le schéma de mise en oeuvre et la liste de matériaux pour la réalisation de tous les éléments du projet dans la limite des 2200€ et conformément aux règlements des ERP.

#### > LE DÉROULÉ DE LA SÉANCE D'INSTALLATION IN SITU

L'équipe technique prend connaissance et valide les différents éléments à installer sur site.

**Si l'établissement le souhaite, le CAUE92 établira à l'issue de cette réunion, un devis pour l'achat et la livraison des matériaux. Il devra être validé par le collège avant le vendredi 13 avril (vacances scolaires), afin que tous les matériaux puissent être livrés à la rentrée.**

### NOTES

- Le CAUE92 organise le passage des 8 réunions techniques au CAUE92 pour les 8 projets lauréats dans la journée du vendredi 6 avril 2012, en fonction prioritairement des disponibilités des professionnels-artistes. En accord avec leur chef d'établissement, les enseignants peuvent être libérés de leurs cours.
- Il appartient aux enseignants de s'assurer que le devis et le schéma de mise en oeuvre du projet soient bien signés par le Principal avant le 13 avril 2012.

### PRODUCTION

- > Plans de relevé de l'espace existant
- > Liste des matériaux et budget prévisionnel
- > Schémas de réalisation
- > Planning de réalisation

### MATÉRIEL

- > Matériel de croquis et d'écriture

**NB :** Tout le matériel spécifique (type décamate) sera fournis par le CAUE92

### RESSOURCES

- > AIDE-MÉTHODOLOGIQUE #19-organisation
- > Fiche "le métré" sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com)

### ORGANISATION DES SÉANCES

- > Séance collective + travail en groupes

### MATÉRIEL

- > les enseignants doivent être munis de leur proposition de déroulé pédagogique pour les séances de réalisation
- > le professionnel-artiste doit être muni de sa liste de matériaux et du schéma de l'installation

### RESSOURCES

- > AIDE-MÉTHODOLOGIQUE #19-organisation

# RÉALISATION

SEMAINES 18 À 21  
DU 30-04 AU 25-05

## SÉANCES 6 À 9 : RÉALISATION DES ÉLÉMENTS DU PROJET

4 SÉANCES DE 2H AVEC UN PROFESSIONNEL EXTÉRIEUR ET LE CAUE92

### OBJECTIF

Quatre séances sont consacrées à la réalisation des éléments qui seront ensuite mis en place dans l'espace à transformer.

Dans la mesure du possible, chaque élève a une réalisation individuelle à finaliser. Elle doit faire appel à sa créativité et ne pas se limiter à un simple travail d'exécution.

Un groupe spécifique peut être dédié à l'organisation générale du projet ; plan d'ensemble, suivi des impressions, demandes d'autorisations, communication, organisation de l'inauguration, discours inaugural...

Le professionnel-artiste extérieur s'assure des bonnes conditions pour l'apprentissage des techniques nécessaires et pour la réalisation des oeuvres individuelles dans le projet d'ensemble et l'enseignant s'assure du respect du planning de travail et de la répartition des tâches.

Le CAUE92 se tient à disposition pour les ajustements nécessaires au niveau du matériel comme de l'organisation des séances. Il apporte une aide technique et logistique.

### CONTENU DES SÉANCES

SÉANCE 6 (présence du CAUE92) : livraison des matériaux, lancement des réalisations

SÉANCES 6 À 8 : réalisation des éléments individuels

SÉANCE 9 (présence du CAUE92) : Préparation l'installation finale ; vérification des éléments réalisés, répartition des tâches pour la séance 10...

### NOTES

- Prévenir la loge de la livraison du matériel et prévoir un lieu de stockage à proximité de la salle de cours

- Prévoir un temps spécifique de préparation de la séance et de rangement de la salle à la fin de la séance (au minimum accès de la salle au professionnel extérieur avant la séance et éventuellement aide d'un petit groupe d'élèves avant et après)

### PRODUCTION

> Éléments à installer dans l'espace à transformer

### MATÉRIEL

> Salle de cours adaptée au travail à réaliser (espace, point d'eau...)  
> Lieu de stockage des éléments en cours de réalisation et des matériaux

> Des besoins spécifiques peuvent apparaître. La liste de matériel nécessaire doit être immédiatement transmise au CAUE92.

### ORGANISATION DES SÉANCES

> Séances de travail individuel ou en groupe, selon le déroulé pédagogique

# INSTALLATION

SEMAINES 22 À 24  
ENTRE LE 29-05 ET LE 13-06

## SÉANCE 10 : INSTALLATION DES ÉLÉMENTS DU PROJET IN SITU

SÉANCE DE 4H AVEC LE PROFESSIONNEL-ARTISTE EXTÉRIEUR, LE CAUE92, L'ÉQUIPE TECHNIQUE

La date et l'horaire de cette séance d'installation in situ aura été décidée dès le début de la phase 2.

**ELLE POURRA AVOIR LIEU HORS TEMPS SCOLAIRE SI LE LIEU CHOISI LE NÉCESSITE (COULOIR, HALL, ESCALIER...).**

### OBJECTIF

Chaque élève ou groupe d'élèves a une tâche précise à réaliser. Son cahier des charges lui a été transmis au préalable et est re-expliqué in situ en début de séance.

Le matériel et la tâche de chaque élève ont été préparés par le professionnel extérieur, le CAUE92 et les enseignants. En fonction des tâches à réaliser, la totalité de la classe ne sera pas mobilisée sur les 4h d'installation, mais un roulement peut être à prévoir.

Une équipe technique réalise les travaux préparatoires et réalise au cours de la séance les travaux que les élèves ne peuvent pas assurer pour des raisons de sécurité.

Le CAUE92 est présent du début à la fin de l'installation ; sa responsabilité est engagée en tant qu'organisateur du concours, aussi bien pour le respect des règles de sécurité et de stabilité de l'installation que pour la conformité au projet présenté au jury.

### NOTES

- S'assurer des conditions d'ouverture du collège et d'accès à l'espace concerné (y-compris rangement éventuel ou ménage), des autorisations parentales pour la présence "obligatoire" des élèves...

- Prévoir éventuellement l'aide d'un OP pour l'accès à un escabeau, à un point d'électricité, du matériel de ménage...

### PRODUCTION

> Installation finale

### MATÉRIEL

> Escabeau  
> Matériel de ménage  
> autres spécificités suivant le projet

### ORGANISATION DE LA SÉANCE

> Séance collective hors temps scolaire si nécessaire ; selon le projet et le nombre d'élèves, un roulement pourra être établi entre les groupes d'élèves sur les 4h d'installation.

# INAUGURATION

SEMAINES 22 À 24  
DU 29-05 AU 13-06

## INAUGURATION DU PROJET

PRÉSENTATION DES ÉLÈVES AUX PARENTS, PROFESSEURS, PERSONNEL, MEMBRES DU CA...

Il est conseillé aux établissements lauréats d'organiser une inauguration de l'installation, pour permettre aux élèves de présenter leur travail de l'année.

L'organisation de cette inauguration est à la charge du collège.

Elle nécessite la mise en place des étapes suivantes :

> **CHOIX DE LA DATE** : l'inauguration peut coïncider avec un événement du collège (portes ouvertes, fête de fin d'année) ou faire l'objet d'un événement spécifique. Le choix d'un horaire en fin de journée ou un samedi matin facilite la présence des parents d'élèves.

> **INVITATIONS** : la réalisation des cartons d'invitation (sur papier ou informatique) peut être confiée à un groupe d'élèves et faire partie des tâches à effectuer lors des séances de réalisation. Le CAUE92 peut fournir des images numériques du projet.

Le CAUE92 peut également fournir une liste de personnes qu'il est conseillé d'inviter (partenaires du concours MON COLLÈGE, élus municipaux, etc...)

> **ORGANISATION** : L'inauguration débute généralement par les discours officiels (des élus s'ils sont présent, du chef d'établissement), puis se poursuit avec la présentation du projet par les élèves, qui selon le projet peut faire l'objet d'une "visite guidée". Le discours des élèves pourra avoir été préparé par un groupe d'élèves lors des séances de réalisation. Un buffet peut clore l'événement.

### NOTES

- Anticiper la réalisation et l'envoi des invitations (envois au moins 15 jours avant la date de l'inauguration).

- Selon le budget alloué par le collège à l'inauguration, le buffet de clôture pourra faire appel aux bonnes volontés des élèves et de leurs parents.

# CÉRÉMONIE

SEMAINE 25  
21 JUIN 2012

## REMISE DES PRIX

À L'ENSEMBLE DES CLASSES PARTICIPANTES

Tous les établissements participant à MON COLLÈGE sont invités à la cérémonie de remise des prix le jeudi 21 juin 2012 de 14h30 à 16h30 dans un grand auditorium des Hauts-de-Seine, après finalisation et inauguration des projets lauréats.

Principaux, enseignants et élèves sont conviés ainsi qu'un représentant de la commune pour les établissements lauréats.

> Chaque classe présente son projet pendant 3min (5min pour les projets lauréats). Les images du projet, et de la réalisation pour les lauréats, défilent sur grand écran.

> Chaque classe reçoit un prix remis par l'Inspecteur d'Académie, la Vice-Présidente du Conseil Général, le Président du CAUE92 ou un élu de la commune. Les classes non lauréates reçoivent également le panneau de présentation de leur projet. Les élèves reçoivent un diplôme.

> Une oeuvre de restitution de MON COLLÈGE réalisée par un artiste est présentée.

Un buffet clôt la cérémonie.

La cérémonie de remise des prix du concours MON COLLÈGE est inscrite au calendrier des manifestations de Traverses92 (Rencontres départementales de l'École, des arts, de la culture et du territoire ; cf [www.traverses92.ac-versailles.fr/](http://www.traverses92.ac-versailles.fr/))

### NOTES

- Prévoir la sortie (autorisation parentale + déplacement)

- Préparer le discours de présentation du projet

### MATÉRIEL

> Discours de présentation du projet

### ORGANISATION

> Répartition du discours entre les élèves.

> Les enseignants porteurs de projet et les principaux sont invités à ajouter quelques mots à la suite du discours des élèves.

Lined writing area with horizontal lines.

# AIDE MÉTHODO'

## SOMMAIRE AIDE MÉTHODOLOGIQUE

### FICHES CONSIGNES DE RÉALISATION DES DOCUMENTS POUR LES ÉLÈVES

(téléchargeables en .doc sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com) Atelier Pédagogique > MON COLLÈGE > Ressources)

1> Forme urbaine	9> Carte d'identité et recherches historiques
2> Volumétrie	10> Texte de présentation
3> Entrée	11> Propositions de projet
4> Façades	12> Titre et texte de présentation du projet
5> Matériaux	13> Schéma d'intentions
6> Distribution	14> Éléments constitutifs du projet
7> Espaces de récréation	15> Image du projet
8> Locaux communs	

### AIDE MÉTHODOLOGIQUE DE GESTION DU PROJET POUR LES ENSEIGNANTS

16> Récupération et dépôt de documents sur le serveur de l'Atelier
17> Récupération d'images sur la Galerie Flickr de l'Atelier
18> Préparation : constitution du dossier-ressources sur le collège
19> Démarche de conception de projet appliquée à MON COLLÈGE
20> Interdisciplinarité : MON COLLEGE et les programmes scolaires
21> Organisation : gestion du groupe-classe
22> Construction du partenariat Enseignants / Architectes CAUE92 / Professionnels artistes

### EXEMPLE DE RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES TÉLÉCHARGEABLES SUR [WWW.CAUE92.COM](http://WWW.CAUE92.COM)

#### OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Logiciels et tutoriaux / Le métré d'un espace / Pratiques éclairantes pour observer un espace / Incitations, hypothèses, fictions

#### RESSOURCES SUR L'ARCHITECTURE

Architecture des collèges ; historique - chantier - exemples

Les étapes et les acteurs de la conception et de la construction d'un bâtiment

Glossaires sur l'architecture, les métiers, les matériaux...

#### AUTRES RESSOURCES

*Repères pédagogiques en architecture pour le jeune public* - Ministère de la Culture et de la Communication

*Les collèges des Hauts-de-Seine, panorama d'un patrimoine architectural* - Conseil Général des Hauts-de-Seine

# FORME URBAINE

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES ANALYSE

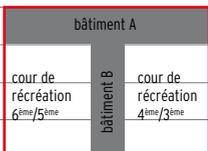
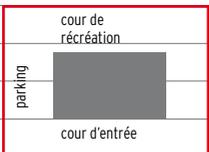
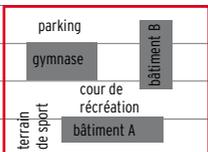
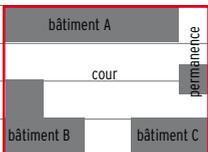
### 1/ LE SCHÉMA DE LA FORME URBAINE

Sur le schéma du collège ci-joint, indiquez :

- les noms (ou fonctions) des bâtiments
- les noms (ou fonctions) des espaces extérieurs
- la nature des espaces adjacents au collège (rue, avenue, place, parc, immeuble d'habitation, école primaire...)
- les quatre points cardinaux

### 2/ LA FORME URBAINE

Auquel de ces schémas ressemble le plus le schéma de votre collège ?

		
bâtiment-enceinte autour d'une cour centrale	bâtiment en U autour du terrain	1 ou plusieurs bâtiments découpant la parcelle
		
1 bâtiment librement implanté	plusieurs bâtiments librement implantés	1 ou plusieurs bâtiments en limite de parcelle

Quelle forme générale dessinent les bâtiments (en U, en peigne, en T...)? Cette forme suit-elle les contours de la parcelle ou est-elle totalement indépendante ?

Cette forme dessine-t-elle plusieurs espaces extérieurs ? Lesquels ?

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

- > Fiche ci-dessous remplie
- > Sélection d'une photo
- > Schéma légendé suivant consignes
- (NB : Travailler à partir du schéma n°3 fourni par le CAUE, "schéma à personnaliser")

### SE MUNIR DE :

- > Dossier-ressources sur le collège
- > Exemples de la chronologie des collèges
- > Matériel d'écriture et de dessin (calque ou rhodoïd, feutre noir) ou travail sur informatique

**3/ LA PHOTO** Prenez (ou sélectionnez) une photo d'une vue depuis l'intérieur de la parcelle, au centre de la cour, vers son environnement extérieur.

Vers quoi s'ouvre la forme, ou à quoi tourne-t-elle le dos (un parc, des immeubles, une voie à grande circulation, une vue dégagée...)?

Existe-t-il des transparences ou des ouvertures vers le quartier environnant ? Se sent-on protégé, à l'écart, en lien, exposé, isolé... ?

Identifiez les nuisances environnementales du quartier sur le collège ? (bruit, ombre, vent, vue...)

### 4/ LA PERCEPTION DE LA FORME URBAINE

En fonction de vos réponses précédentes et de vos observations, quelles impressions vous donne la forme du ou des bâtiments, et plus exactement quel rapport à l'extérieur organise-t-elle ? (protégé, isolé, exposé, observé, ouvert, en continuité...)

# VOLUMÉTRIE



## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES ANALYSE

### 1/ LA PHOTO DE LA VOLUMÉTRIE GÉNÉRALE

Prenez (ou sélectionnez) une photo qui montre la volumétrie générale du collège.

Le collège est-il composé de un ou plusieurs bâtiments ?

Le ou les bâtiments sont-ils composés d'un seul volume unitaire ou de plusieurs volumes ?

S'il est composé de plusieurs volumes ou bâtiments, à quoi correspondent-ils ?

Identifient-ils des espaces intérieurs spécifiques (escalier, salle polyvalente, CDI...), différencient-ils des corps de bâtiments... ?

Sont-ils facilement identifiables et peut-on les nommer facilement que ce soit par leur forme ou fonction ?

Les volumes sont-ils simples, complexes, découpés, originaux... ?

Ces volumes s'intègrent-ils aux volumes du quartier ou s'en différencient-ils ? (par leur hauteur, forme...)

Quel est l'effet obtenu ?

Ces volumes ont-ils une échelle monumentale ou domestique (de maison) ?

Quel est l'effet obtenu ?

### 3/ LE RESENTI DES VOLUMES

La maquette est une schématisation du rapport des pleins et des vides sur le terrain du collège.

En fonction de vos réponses précédentes et en observant la maquette, quels sentiments vous donne la volumétrie générale du collège ? Le collège a-t-il l'air spacieux, étrié, perdu au milieu de sa parcelle ou imbriqué entre les bâtiments voisins... ?

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

> Fiche ci-dessous remplie

> Sélection d'une photo

> Maquette et photo de la maquette

(NB : Travailler à partir du schéma n°2

fourni par le CAUE, "schéma d'implantation")

### SE MUNIR DE :

> Dossier-ressources sur le collège

> Exemples de la chronologie des collèges

> Matériel maquette (plaque 3mm type polystyrène

expansé, ciseaux, colle) ou travail sur

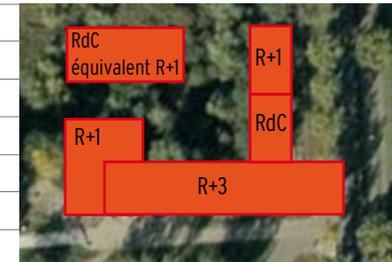
informatique (type google sketchup)

### 2/ LA MAQUETTE DE VOLUMES

Sur le schéma d'implantation du collège ci-joint, réalisez la maquette des volumes à l'échelle 1/1000è :

1/ En vous aidant des plans d'étage, identifiez sur le schéma d'implantation les différents volumes du collège et leur hauteur ; par exemple, le volume "Bâtiment d'administration" est à R+1 (soit un étage au-dessus du Rez-de-Chaussée).

À l'image du schéma d'implantation, et pour s'adapter à l'échelle de la maquette, la représentation des volumes devra être simplifiée.



2/ Photocopiez ce schéma autant de fois qu'il y a de niveaux (4 photocopies pour cet exemple : RdC + 3 niveaux)

3/ Collez ces photocopies sur la feuille de 3mm et découpez en suivant la forme de chaque volume autant de fois qu'il y a de niveaux.

Au 1/1000è, une feuille de 3mm d'épaisseur représente 1 niveau de 3 m de hauteur dans la réalité.

Par exemple, la barre en R+3 sera composée d'une superposition de 4 rectangles de 3mm d'épaisseur.

4/ Positionnez et collez ces formes sur le schéma d'implantation à l'emplacement de chaque bâtiment pour observer les espaces entre les bâtiments et le rapport aux autres bâtiments du quartier.

5/ Prenez votre maquette en photo, en prenant soin de positionner le Nord en haut et de bien montrer les hauteurs des volumes.

# ENTRÉE

# 3

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES ANALYSE

### 1/ LE SCHÉMA D'IMPLANTATION

Sur le schéma du collège ci-joint [Les bâtiments sont colorés en orange et les limites du terrain (ou parcelle) sont tracées en rouge], indiquez les éléments suivants :

- l'entrée principale par une flèche : 
- le nom des espaces publics et/ou des rues adjacentes

### 2/ LE POSITIONNEMENT DE L'ENTRÉE

Auquel de ces schémas ressemble le plus le schéma de votre collège ?



entrée par un bâtiment à l'alignement du trottoir sur...

- voie à grande circulation
- voie de desserte
- voie piétonne

entrée par un espace extérieur privé au collège

- cour d'entrée
- parking
- jardin

entrée par un espace extérieur public

- parvis
- placette
- redan/élargissement du trottoir

Qu'est-ce que cela implique sur la façon dont on rentre dans le bâtiment et dont on se sent accueilli par lui ?

Et sur la façon dont le bâtiment est mis en scène dans la ville ?

Quand se ressent-on dans le collège ? en arrivant devant, en entrant dans l'enceinte du collège, dans le hall, dans la cour...

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

- > Fiche ci-dessous remplie
- > Sélection d'une photo
- > Schéma légendé suivant consignes
- (NB : Travailler à partir du schéma n°2 fourni par le CAUE, "schéma d'implantation")

### SE MUNIR DE :

- > Dossier-ressources sur le collège
- > Exemples de la chronologie des collèges
- > Matériel d'écriture et de dessin (calque ou rhodoïd, feutre rouge et noir) ou travail sur informatique

### 3/ LA PHOTO Prenez (ou sélectionnez) une photo de la façade d'entrée.

L'entrée est-elle traitée différemment du reste du bâtiment ? matériau, volume, décor...

Comment sait-on que c'est un collège ?

Depuis l'extérieur, voit-on les activités qui se passent à l'intérieur du collège ?

Quels sont les signes conventionnels représentatifs d'un lieu d'enseignement que l'on peut voir sur la façade ?

### 4/ CE QUE L'ENTRÉE RACONTE

En fonction de vos réponses précédentes et de vos observations, quels sentiments ou impressions vous donne l'entrée ?

Veut-elle impressionner les élèves ou être la plus accueillante possible ? Veut-elle être une enceinte de protection ou être ouverte sur l'extérieur ? Veut-elle se faire remarquer ou se fondre dans le paysage ?...

# FAÇADES

# 4

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES ANALYSE

**1/ LA PHOTO** Prenez (ou sélectionnez) une photo d'une façade typique du collège, la façade qui pour vous représente le mieux le collège.

Cette photo devra être la plus frontale possible pour faciliter le dessin.

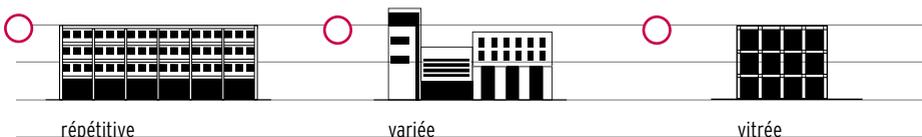
### 2/ LE SCHÉMA DE COMPOSITION DE FAÇADE

Sur la photo de façade du collège imprimée au maximum en A5, réalisez sur un transparent le schéma de composition :

- coloriez en noir les ouvertures (fenêtres, portes, arcades...) :
- tracez les contours de la façade et éventuellement les éléments forts (poteaux, corniche, différenciation de volume ou de matériaux...)

### 3/ FAÇADE ET FENÊTRES

Auquel de ces schémas ressemble le plus le schéma de la façade de votre collège ? (Regardez la forme des fenêtres, la symétrie, les répétitions...)



Quelles lignes de composition sont particulièrement remarquables ? Les lignes horizontales des étages, les lignes verticales des travées de fenêtres, les axes de symétrie horizontale ou verticale...?

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

- > Fiche ci-dessous remplie
- > Sélection d'une photo
- > Schéma de façade (format A5 au maximum)

### SE MUNIR DE :

- > Dossier-ressources sur le collège
- > Exemples de la chronologie des collèges
- > Matériel d'écriture et de dessin (calque ou rhodoïd, feutre noir) ou travail sur informatique

Peut-on distinguer différentes parties horizontales dans le bâtiment ? Son socle (partie du bâtiment en contact avec le sol), son couronnement (partie du bâtiment en contact avec le ciel) et le corps du bâtiment ?

Le noir indiquant dans votre schéma les ouvertures de la façade, pouvez-vous qualifier celle-ci de plutôt ouverte ou plutôt fermée ?

Depuis l'extérieur, pouvez-vous voir les activités à l'intérieur du bâtiment ou est-il impénétrable ?

De l'intérieur, avez-vous une large vue sur l'extérieur ou une vue réduite ?

Quelle est la forme des fenêtres ? verticale, horizontale ou carrée ?

En quoi cette forme définit-elle un rapport spécifique avec l'extérieur ? (travelling horizontal qui accompagne un déplacement, cadrage en format paysage ou portrait sur un élément à observer...)

### 4/ LE RESENTI DES FAÇADES

En fonction de vos réponses précédentes et de vos observations, quels sentiments ou impressions vous donnent les façades du collège ? À votre avis, qu'expriment-elles ?

Sont-elles sévères, calmes, imposantes, originales...?

# MATÉRIAUX

# 5

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES ANALYSE

### 1/ LES DÉTAILS DE MATÉRIAUX ET COULEURS

Prenez des photos (ou sélectionnez-en) qui illustrent :

- les matériaux ou couleurs les plus utilisés dans le collège (ceux qui donnent l'ambiance générale)
- un exemple de modénature de façade, c'est-à-dire la façon dont les matériaux sont mis en oeuvre ou assemblés, et les formes ou dessins que cela produit.

Numérotez les photos et inscrivez ici leur légende, qui doit comporter le nom du matériau ou de la couleur et son utilisation dans le bâtiment :

- 1/
- 2/
- 3/
- 4/
- .../

### 2/ LES MATÉRIAUX ET COULEURS

Quelle est la couleur prédominante ?

Peut-on considérer que le collège est traité dans une gamme chromatique (une seule gamme de couleurs) ou les couleurs sont-elles très différenciées les unes des autres ?

Comment les qualifier ? vives, douces, tranchées, disparates, vieillottes...

Certains espaces ont-ils un traitement spécifique ? Lesquels et pourquoi ?

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

> Fiche ci-dessous remplie

> Sélection de photos

### SE MUNIR DE :

> Dossier-ressources sur le collège

> Exemples de la chronologie des collèges

> Fiche-ressource Matériaux téléchargeable sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com)

> Matériel d'écriture ou informatique

Les matériaux mis en oeuvre dans le collège sont-ils habituellement utilisés dans un établissement scolaire ?

Dans quel autre type de bâtiment les retrouve-t-on ?

### 3/ LE RESENTI ET LA SYMBOLIQUE DES MATÉRIAUX ET COULEURS

En fonction de vos réponses précédentes et de vos observations, quels sentiments ou impressions vous donnent les matériaux ou couleurs du collège ?

À votre avis, ont-ils des significations ou des symboliques particulières (solide, léger, moderne, traditionnel, noble, pauvre, propre, salissant...) ?

# DISTRIBUTION

# 6

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES

### ANALYSE

**1/ LA PHOTO** Prenez (ou sélectionnez) une photo significative de l'ambiance des espaces de distribution : couloir, hall, escalier...

### 2/ LE SCHÉMA DE DISTRIBUTION

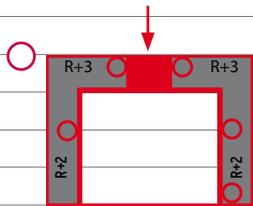
Sur le schéma du collège ci-joint, indiquez les éléments suivants (aidez vous des plans d'étages) :

- le hall d'entrée ou l'espace central de distribution coloré en rouge : 
- les couloirs (Attention à bien les positionner dans l'épaisseur du bâtiment) par un trait épais rouge : 
- les escaliers par un rond rouge : 
- le nombre d'étages de chaque bâtiment desservi (R+1= 1 étage au dessus du Rez-de-Chaussée; R+2=2 étages au dessus du Rez-de-Chausée, etc...): **RdC**

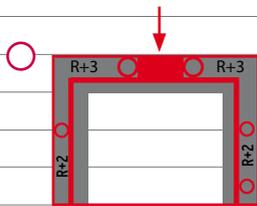
NB : tous les étages des bâtiments seront rassemblés sur le schéma, sauf particularités importantes d'un étage; dans ce cas-là vous pourrez réaliser un second schéma.

### 3/ LA DISTRIBUTION

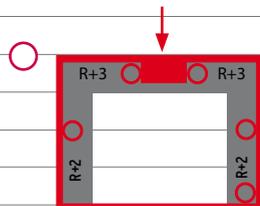
Auquel de ces schémas ressemble le plus le schéma de votre collège ?



couloir latéral ouvert sur un espace central



couloir central avec des locaux de part et d'autres



couloir latéral ouvert sur les espaces extérieurs au collège

Qu'est-ce que cela implique sur les espaces vus depuis les couloirs ?

En vous aidant de la photo que voit-on depuis chaque espace de circulation ?

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

- > Fiche ci-dessous remplie
- > Sélection d'une photo
- > Schéma légendé suivant consignes (NB : Travailler à partir du schéma n°3 fourni par le CAUE, "schéma à personnaliser")

### SE MUNIR DE :

- > Dossier-ressources sur le collège
- > Exemples de la chronologie des collèges
- > Matériel d'écriture et de dessin (calque ou rhodoïd, feutres noir et rouge) ou travail sur informatique

Quels sont les points de repères pour savoir où on se situe dans le bâtiment ? Se repère-t-on facilement dans ce collège ou est-ce que l'on se perd ?

Les cheminements sont-ils simples ou compliqués ? ennuyeux ou variés ? continus ou interrompus ?

Comment pouvez-vous qualifier les espaces des couloirs de distribution ? (sombres, lumineux, étriés, longs, larges...)

Le hall est-il un espace de distribution (desserte de couloirs et d'escaliers) ou seulement un espace d'entrée ?

Existe-t-il d'autres espaces de distribution dans le collège ?

### 4/ LE RESENTI DES DÉPLACEMENTS

En fonction de vos réponses précédentes et de vos observations, quels sentiments ou impressions vous donnent les espaces de distribution ?

A-t-on envie d'y rester et pourquoi ?

# ESP' RÉCRÉATION

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES ANALYSE

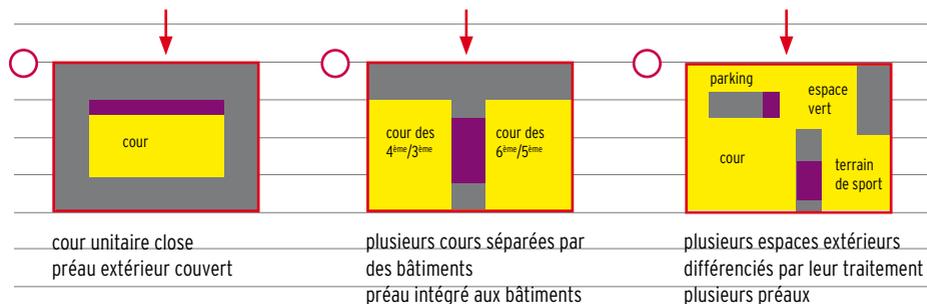
### 1/ LE SCHÉMA DE LOCALISATION DES ESPACES DE RÉCRÉATION

Sur le schéma du collège ci-joint, indiquez les éléments suivants (aidez vous de la vue aérienne) :

- les espaces de récréation extérieurs colorés en jaune
- les espaces de récréation couverts (type préau) colorés en violet
- inscrire leur nom ou leur nature

### 2/ LES ESPACES DE RÉCRÉATION

Auquel de ces schémas ressemble le plus le schéma de votre collège ?



Existe-t-il plusieurs espaces de récréation extérieurs ? et plusieurs espace de récréation couverts ?

Décrivez les aménagements de ces espaces ? (espace minéral, végétal, aire de jeux, de repos...)

Peut-on avoir plusieurs types d'activité dans les espaces de récréation ?

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

- > Fiche ci-dessous remplie
- > Sélection d'une photo
- > Schéma légendé suivant consignes
- (NB : Travailler à partir du schéma n°3 fourni par le CAUE, "schéma à personnaliser")

### SE MUNIR DE :

- > Dossier-ressources sur le collège
- > Exemples de la chronologie des collèges
- > Matériel d'écriture et de dessin (calque ou rhodoïd, feutres noir, jaune, violet) ou travail sur informatique

Comment les élèves se répartissent-ils dans les espaces de récréation ? Certains groupes se sont-ils appropriés des espaces particuliers ? Lesquels ?

3/ LA PHOTO Prenez (ou sélectionnez) une photo significative de l'ambiance des espaces de récréation (cour, préau...).

Que voit-on depuis la cour de récréation ? A-t-on une vue unique ou plusieurs points de vue possibles ?

Est-ce un espace plutôt fermé ou ouvert (sur la lumière, les vues, le quartier...) ?

### 4/ LE RESENTI DES ESPACES DE RÉCRÉATION

En fonction de vos réponses précédentes et de vos observations, quels sentiments ou impressions vous donnent les espaces de récréation ? Comment s'y sent-on ? Protégé ou étouffé, libre ou serré, dans un espace urbain minéral et dense ou dans un espace paysager végétal et spacieux ?

Les espaces de récréation sont-ils agréables ?

La cour est-elle un lieu de détente ? de défolement ? d'activités ? d'échange ? ...

# LOC' COMMUNS

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES ANALYSE

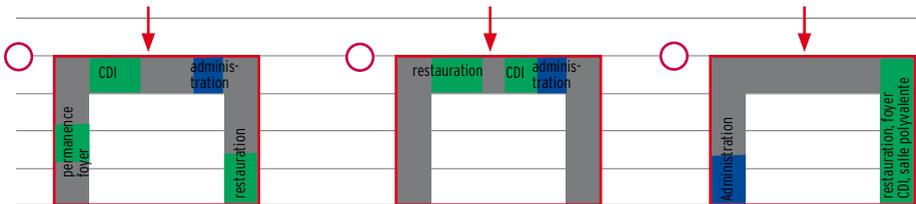
### 1/ LE SCHÉMA DE LOCALISATION DES LOCAUX COMMUNS

Sur le schéma du collège ci-joint, indiquez les éléments suivants (aidez vous des plans d'étages):

- les locaux communs (permanence, foyer, salle polyvalente, restauration, CDI...) colorés en vert :
- inscrire leur fonction, et leur étage s'ils sont répartis à des niveaux différents (R+1= 1 étage au dessus du Rez-de-Chaussée; R+2=2 étages au dessus du Rez-de-Chausée, etc...) : **CDI-RdC**
- les locaux dédiés aux adultes (administration et salle des professeurs) colorés en bleu :

### 2/ LA LOCALISATION DES LOCAUX COMMUNS

Auquel de ces schémas ressemble le plus le schéma de votre collège ?



Locaux communs disséminés dans le collège

Locaux communs répartis autour d'un espace central du collège

Locaux communs regroupés dans une partie du collège

Qu'est-ce que cela implique sur leur facilité d'accès ?

Les localisations des locaux communs correspondent-elles à leur fonction et à leur usage (le CDI est à l'écart pour favoriser la concentration, la salle de permanence est à proximité du bureau des CPE...)?

Comment la répartition des locaux communs influence-t-elle sur les échanges ou les rencontres des collégiens entre eux ou avec les professeurs ?

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

- > Fiche ci-dessous remplie
- > Sélection d'une photo
- > Schéma légendé suivant consignes (NB : Travailler à partir du schéma n°3 fourni par le CAUE, "schéma à personnaliser")

### SE MUNIR DE :

- > Dossier-ressources sur le collège
- > Exemples de la chronologie des collèges
- > Matériel d'écriture et de dessin (calque ou rhodoid, feutres vert, bleu, noir) ou travail sur informatique

**3/ LA PHOTO** Prenez (ou sélectionnez) une photo significative de l'ambiance des locaux communs du collège. Leur traitement architectural les différencie-t-il des autres espaces du collège ? Sont-ils mis en scène, valorisés...? L'ambiance intérieure est-elle différente ?

### 4/ LE RESENTI DES LOCAUX COMMUNS

En fonction de vos réponses précédentes et de vos observations, quels sentiments ou impressions vous donnent les locaux communs ?

Pouvez-vous y avoir différentes activités ou en avoir différents usages ?

Sont-ils agréables ? Aimez-vous y rester ?

Sont-ils propices au calme, aux échanges, à la détente, à la concentration... ?

# CARTE D'IDENTITÉ

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES ANALYSE

### LES RECHERCHES SUR LE COLLÈGE

Cherchez dans les sources ci-dessous les informations pour remplir la carte d'identité du collège (cf modèle ci-contre) :

- > Le carnet de correspondance ou le carnet de rentrée
- > Le site du collège ou toute brochure sur le collège
- > Classeur bleu A3 du CG92 comprenant les plans du collège et conservé par le gestionnaire (le gestionnaire peut également avoir d'autres sources d'information)
- > Site internet <https://bv.ac-versailles.fr/rechetab/> : informations sur le nombre de classe, d'élèves etc...
- > Brochure "Les collèges des Hauts-de-Seine - Panorama d'un patrimoine architectural" informations sur certains collèges ; téléchargeable sur le site [www.caue92.com](http://www.caue92.com)
- > Site internet <http://www.archi-guide.com/> ; architecture contemporaine classée par ville ou par architecte.
- > Si l'architecte du collège est relativement connu, des livres peuvent avoir été édités sur son oeuvre.

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

- > carte d'identité à remplir suivant modèle fourni par le CAUE (cf ci-dessous)
- Fichier final numérique en .doc
- > recherches historiques sur le collège

### SE MUNIR DE :

- > Chronologie des collèges
- > Matériel d'écriture ou travail sur informatique
- > Recherche internet et/ou CDI

### MODÈLE À REMPLIR :

NOM DU COLLÈGE :

ADRESSE COMPLÈTE :

DATE(S) D'OUVERTURE :

NOMBRE DE CLASSES ET D'ÉLÈVES :

NOM(S) DE(S) L'ARCHITECTE(S) :

BÂTIMENTS : (nombre de bâtiments et fonction ou nom de ces bâtiments)

PARTICULARITÉS DU COLLÈGE : (locaux ou enseignements spécifiques, type d'opération ; extension / réhabilitation / construction neuve, bâtiment classé, etc...)

# PRÉSENTATION

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES TEXTE DE SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

### TEXTE DE PRÉSENTATION ARCHITECTURALE DU COLLÈGE (fichier texte au format .doc, 300 mots maximum)

Ce court texte décrira l'architecture du collège et son ressenti par les élèves.

C'est une synthèse des éléments présentés par les élèves lors de l'analyse.

Des recherches sur l'architecte et son oeuvre mais aussi sur l'historique du collège et sur les spécificités de son architecture (en regard de la chronologie de l'architecture des collèges) permettront de mettre en perspective ces différents éléments.

L'objectif est de donner un sens ou une signification à l'architecture du collège ; pourquoi l'architecte a-t-il conçu le collège de cette manière et quelle en est la signification ?

### AIDES ET CONSIGNES POUR LA RÉALISATION

> Pour préparer la rédaction du texte de présentation architecturale, approfondissez les recherches nécessaires à la carte d'identité en répondant aux questions ci-dessous :

- Repérez, s'il y a lieu, les différentes périodes de construction du collège et leur architecte
- Quel était l'usage initial des bâtiments ?
- Si possible trouvez des informations sur l'architecte et sur son oeuvre pour comprendre comment le collège se situe dans l'oeuvre globale de l'architecte (est-ce une oeuvre de jeunesse ou de maturité, le collège correspond-il à la façon de travailler habituelle pour cet architecte, ou est-il différent...?)
- En fonction de la date de construction du collège, situez-le dans la "chronologie de l'architecture des collèges" et vérifiez ses similitudes avec cette période, thème par thème. Dans le cas contraire, tentez de faire un rapprochement avec une autre période.

> Lors de la séance 1 avec le CAUE92, prenez des notes, thème par thème, lors de la présentation des différents thèmes d'analyse.

Les architectes du CAUE92 notent au tableau ce qu'il faut retenir pour chaque thème et transmettent par mail un résumé de cette séance au professeur.

Notez plus particulièrement ou soulignez comment se situe l'architecture du collège par rapport à l'oeuvre de l'architecte ou à la chronologie des collèges pour donner un sens ou une justification aux remarques des élèves.

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

> Texte

Fichier final numérique format word .doc, 300

mots maximum (moitié d'un A4)

### SE MUNIR DE :

> Dossier-ressources sur le collège

> Exemples dans les archives de MON COLLEGE

> Matériel d'écriture ou travail sur informatique

> Rédigez le texte de présentation architecturale du collège comme une synthèse de cette séance de présentation générale en s'appuyant sur le plan ci-contre et en extrayant les points remarquables du collège.

Chaque point devra être abordé aussi bien d'un point de vue objectif (commentaires de description) que d'un point de vue subjectif (commentaires de perception) en rapportant le ressenti et le vécu des élèves sur le collège.

### EXEMPLE DE PLAN POUR LA RÉDACTION DU TEXTE DE PRÉSENTATION DU COLLÈGE

#### > HISTORIQUE

Le collège est-il typique d'une (ou plusieurs) période spécifique de construction ? Quelles sont ces spécificités ?

#### > PRÉSENTATION URBAINE

Impact du bâtiment sur l'extérieur. Ce qu'il représente et transmet depuis la rue.

Description rapide de la forme urbaine, de sa densité et de son ouverture ainsi que de son rapport au quartier.

#### > DESCRIPTION ARCHITECTURALE (vocabulaire et style architecturaux)

Description rapide des spécificités architecturales du collège (volumétrie, façade et matériaux...)

#### > ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Décrire rapidement l'organisation des locaux du collège et leur répartition

#### > PARTICULARITÉS DU COLLÈGE & RESSENTI DES ÉLÈVES

# PROPOSITIONS

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES

### PROPOSITIONS INDIVIDUELLES DE PROJET DE TRANSFORMATION

Après avoir analysé et exprimé votre ressenti sur les différents espaces du collège, il s'agit d'en faire ressortir des propositions de projet de transformation temporaire.

Ces propositions s'appuieront sur votre analyse des lieux, mais seront surtout nourries par votre imagination, vos rêves (ou vos cauchemars) et toutes les hypothèses et fictions que vous associez au collège.

À ce stade ni le coût, ni le temps, ni la sécurité ne doivent être des obstacles à votre imagination. C'est des idées les plus folles que naissent les meilleurs projets, à condition que ces idées folles soient justifiées et expliquées.

#### POUR CONCEVOIR VOTRE PROPOSITION DE PROJET

Travaillez seul ou en petit groupe sous forme de "brainstorming" (= "tempête de cerveau") : toutes les idées peuvent être lancées pour s'affiner et se construire au fur et à mesure.

#### POUR METTRE EN FORME ET PRÉSENTER VOTRE PROPOSITION DE PROJET

Répondez aux cinq questions suivantes:

##### 1/ QUOI ? = LE LIEU DE LA TRANSFORMATION

Nommez précisément le lieu choisi ; *par exemple* : le hall d'entrée du collège.

##### 2/ POURQUOI ? = POURQUOI A T'ON ENVIE DE TRANSFORMER CE LIEU

Décrivez les caractéristiques de ce lieu, notamment ce qui vous gêne ou vous plaît (des éléments de réponse doivent être trouvés dans l'analyse du lieu) ; *par exemple* : l'entrée n'est pas accueillante, elle est froide et sombre, on s'y sent petit et perdu.

ATTENTION : "ce lieu est moche" ou "ce lieu est triste" sont des réponses interdites si elles ne sont pas mieux expliquées !

#### ÉLÉMENTS À RENDRE :

> Texte sous forme de réponses aux questions  
QUOI ? POURQUOI ? EN QUOI ? COMMENT ?

> Représentation graphique : schéma, dessin,  
collage, photomontage...

#### SE MUNIR DE :

> Fiches consignes #1 à #9 remplies, ou  
texte de synthèse sur le collège

> Matériel d'écriture et de dessin ou d'ex-  
pression plastique

#### 3/ EN QUOI ? = QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA TRANSFORMATION

Indiquez ce que votre transformation apportera au lieu ; *par exemple* : rendre l'entrée plus rassurante et plus vivante, qu'elle évolue au passage des élèves pour donner envie d'y passer.

ATTENTION : le "EN QUOI" n'est pas encore le "COMMENT" ; il s'agit de dire ce que la transformation changera au lieu, et non pas ce qu'il faut y mettre pour le changer.

#### 4/ COMMENT ? = COMMENT IMAGINE T'ON RÉALISER LA TRANSFORMATION

Indiquez vos idées pour répondre aux objectifs ; *par exemple* : avoir des murs "vivants", qui parlent et qui accueillent les élèves (par de la vidéo et des sons).

ATTENTION : "mettre de la couleur" est une réponse interdite si elle n'est pas plus développée !

#### 5/ REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

Réalisez un visuel (schéma, dessin ou collage sur une photographie du lieu choisi, maquette...) qui explique votre idée.

# TITRE & TEXTE 12

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES DOCUMENTS DE PRÉSENTATION DU PROJET

### LE TITRE DU PROJET

Le titre est l'élément premier de communication du projet. Il doit être significatif du projet de transformation, synthétique et accrocheur.

Le choix du titre est débattu en classe entière d'après une liste de proposition ouverte à tous.

### LE TEXTE DE PRÉSENTATION DU PROJET

#### AIDES ET CONSIGNES POUR LA RÉALISATION

Le texte de présentation du projet ou texte d'intentions explique la démarche des élèves ; pourquoi ce lieu a été choisi en fonction de l'analyse architecturale du collège et du ressenti des élèves, ce que le projet doit apporter à cet espace et comment les élèves imaginent réaliser leur projet.

La rédaction de cet texte peut s'appuyer sur le schéma d'intentions qui est une synthèse de la démarche des élèves ou sur le plan ci-dessous en répondant aux 4 questions ; QUOI, POURQUOI, EN QUOI, COMMENT.

#### EXEMPLE DE PLAN POUR LA RÉDACTION DU TEXTE DU PROJET

QUOI / Nom et description rapide du lieu choisi

POURQUOI / Pourquoi a-t-on envie de le changer ? Qu'est-ce qui nous gêne, qu'est-ce qui nous plaît ?

EN QUOI / Quels sont les objectifs de la transformation ? Que devra-t-elle apporter de nouveau et de différent à l'espace existant ?

COMMENT / Comment imagine-t-on réaliser la transformation ?

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

> Titre du projet

> Texte d'intentions du projet

Fichier final numérique format word .doc, 300

mots maximum (moitié d'un A4)

### SE MUNIR DE :

> Schéma d'intentions du projet

> Exemples dans les archives de MON COLLEGE

> Matériel d'écriture ou travail sur infor-

matique

# INTENTIONS 13

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES DOCUMENTS DE PRÉSENTATION DU PROJET

### LE SCHÉMA D'INTENTIONS DU PROJET

Le schéma d'intentions est avant tout un outil de travail des élèves ; il rassemble sur un même document les envies et intentions de transformation ; on doit y comprendre le POURQUOI du projet, et surtout le EN QUOI, c'est-à-dire les objectifs du projet.

C'est la ligne de conduite du projet et on doit toujours s'y référer pour s'assurer que la démarche est cohérente et que les propositions de projet répondent aux objectifs définis après l'analyse.

Ce document doit être synthétique, clair et facilement lisible et il n'a pas besoin d'être spécialement travaillé d'un point de vue esthétique ou graphique.

Le schéma a été ébauché lors de la séance 2 du CAUE92, séance de construction du projet collectif de la classe.

### AIDES ET CONSIGNES POUR LA RÉALISATION

Choisir d'abord le type de document qui permettra le mieux d'expliquer le projet et qui sera un bon support pour les commentaires explicatifs :

- > UNE PHOTO DU LIEU CHOISI
- > UN CROQUIS EN PLAN
- > UN CROQUIS EN COUPE
- > UN CROQUIS EN PERSPECTIVE
- > UN SCHÉMA-ORGANIGRAMME (qui organise des idées indépendamment de leur positionnement dans l'espace)

Sur le schéma :

- indiquer le lieu choisi (et éventuellement les raisons de ce choix = POURQUOI)
- rappeler les objectifs de la transformation (= EN QUOI)
- indiquer comment vous allez répondre à ces objectifs de manière générale (= COMMENT)
- Détaillez les éléments installés dans l'espace pour répondre aux objectifs ci-dessus.

On peut décrire verbalement ces éléments, en faire des croquis, rapporter des images de références ou des photos

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

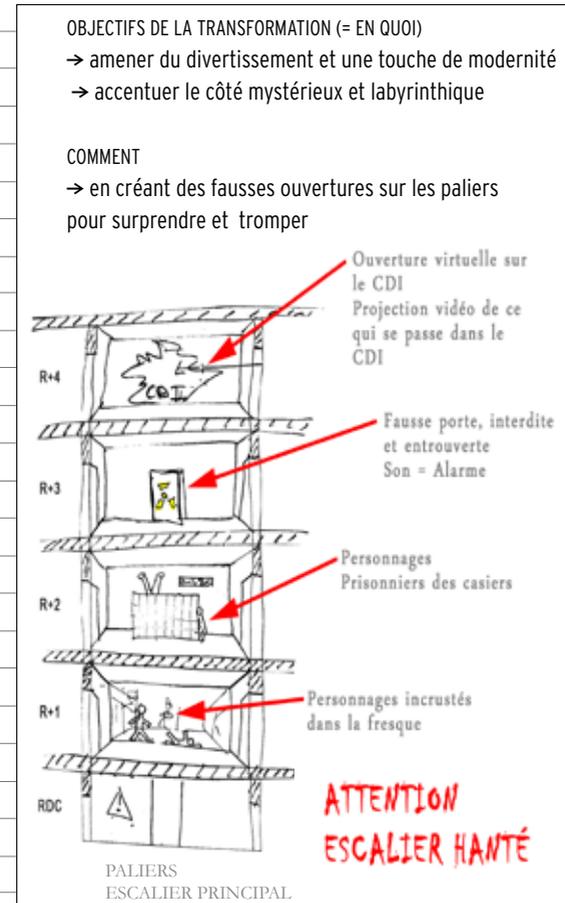
- > Schéma ou croquis à scanner (max A4)
- > Notes prises lors de la séance 2 du CAUE92
- Fichier final numérique, image format .jpg,
- > Exemples dans les archives de MON COLLEGE
- 150dpi pour un format A4 (29,7cm/21cm)
- > Matériel de dessin et d'écriture ou travail sur informatique

### SE MUNIR DE :

### EXEMPLE DE CONSTRUCTION D'UN SCHÉMA D'INTENTIONS

SPÉCIFICITÉS DU COLLÈGE

SOULIGNÉES PAR LES ÉLÈVES	LIEU CHOISI (=QUOI)	POURQUOI
→ vétuste	→ paliers escalier principal	→ lieu le plus fréquenté
→ labyrinthique		→ anonyme et sans indication
→ mystérieux		→ abimé, triste
→ ancien		



# ÉLÉMENTS PROJET

## FICHE-CONSIGNES ÉLÈVES DOCUMENTS DE PRÉSENTATION DU PROJET

### LES ÉLÉMENTS DU PROJET

Suite à l'élaboration du schéma d'intentions, les différents éléments constitutifs du projet sont définis et sont répartis aux élèves pour être représentés.

Lors de la séance 3 avec le CAUE92, les architectes récupèrent les éléments de projet et les intègrent dans la photo de l'espace existant pour construire l'image du projet de transformation en utilisant la technique du photomontage sous photoshop.

Tous les éléments ne seront pas forcément intégrés à l'image finale, mais ils seront présentés sur le panneau final car ils témoignent des recherches et des réflexions menées pour définir l'ambiance et l'atmosphère du projet.

En fonction du projet défini, les éléments peuvent être de nature très diverses : photo, dessin, maquette, sculpture, vidéo, photo, texte...

La technique de réalisation est donc libre mais tout élément devra être numérisé (scan de documents A4 max, photo ou réalisation informatique).

### AIDES ET CONSIGNES POUR LA RÉALISATION

> Définir collectivement les techniques de réalisation utilisables : montage, dessin, maquette en volume, photo...

> Préciser des règles communes de réalisation.

Par exemple, choix d'une gamme de couleur, d'une typographie, réalisation de dessins uniquement sur la thématique du langage adolescent ou en référence à des films d'épouvante ou...

> S'assurer que les éléments sont bien répartis entre les élèves et que toutes les parties du projet seront traitées.

> Récupérer des images de référence, sources d'inspiration ou modèles ou encore éléments de base à détourner ou à personnaliser.

Par exemple, ne pas hésiter à télécharger sur internet des images ou à prendre des photos des élèves ou du collège qui pourront être retravaillées à la main ou sur informatique.

> Laisser exprimer la créativité et le point de vue personnel tout en respectant le cadre commun défini.

### ÉLÉMENTS À RENDRE :

> Schémas ou croquis à scanner (max A4)

Fichiers finaux numériques, images for-

mat .jpg, 150dpi pour un format A4

(29,7cm/21cm)

### SE MUNIR DE :

> Schéma d'intentions

> Exemples dans les archives de MON COLLEGE

> Matériel de dessin ou travail sur infor-

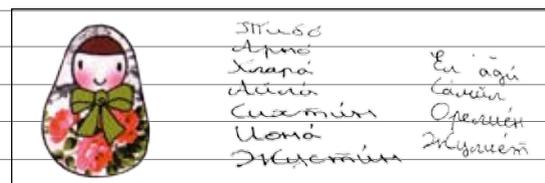
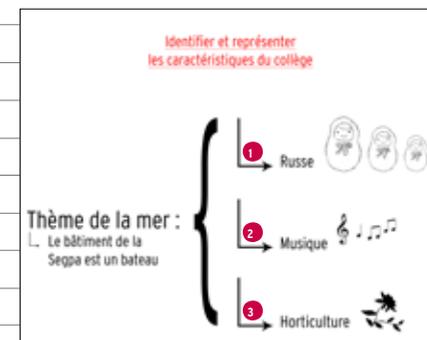
matique

### EXEMPLE

Dans un projet de transformation d'un préau, les élèves devaient représenter les spécificités des enseignements dans leur collège. Ils avaient identifié les classes CHAM "Musique", l'enseignement du "russe" et la SEGPA "horticulture".

En référence à l'architecture de bateau de leur collège, ils avaient choisi le thème fédérateur de la mer pour transformer le préau où seraient représentées ces spécificités.

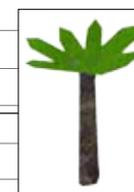
Quatre groupes d'élèves ont donc été constitués et se sont penchés sur comment représenter la mer, l'enseignement du russe, de l'horticulture et de la musique :



1 Les poupées illustrent la classe de Russe, complétées avec les prénoms des élèves de la classe, en russe



2 Les dessins des instruments de musiques illustrent la classe de CHAM (Musique)



3 Les poteaux-palmiers et le bar végétal illustrent la section SEGPA Horticulture

# IMAGE PROJET 15

## FICHE-CONSIGNES

### DOCUMENTS DE PRÉSENTATION DU PROJET

#### L'IMAGE DU PROJET EN SITUATION DANS L'ESPACE CHOISI

L'image du projet de transformation permet de visualiser ce que sera l'espace existant transformé par le projet des élèves.

La réalisation de cette image fait appel à des notions de perspective et à une technique de réalisation difficilement transmissibles aux élèves dans le cadre du projet. Il est proposé que les architectes du CAUE92 réalisent cette image en séance collective sur le principe de la "dictée à l'adulte" ; les élèves dirigent le travail des architectes en s'appuyant sur le schéma d'intentions et le texte d'intentions du projet. Les éléments réalisés par les élèves sont mis en scène dans la photo de l'espace existant.

#### AIDES ET CONSIGNES POUR LA RÉALISATION

Les éléments réalisés par les élèves sont de préférence numérisés avant la séance et la photo de l'espace à transformer aura été prise dans une bonne définition (au minimum 300dpi pour un A4).

Les éléments de projet pourront si nécessaire être repris ou affinés suivant le résultat attendu pour la mise en espace.

#### ÉLÉMENTS À RENDRE :

> Image numérique 300 dpi pour un format A4 (29,7cm/21cm)

#### SE MUNIR DE :

> Schéma d'intentions, titre + texte du projet  
> Éléments de projet numérisés  
> Photo de l'espace à transformer (300dpi en A4)  
> Matériel de dessin ou travail sur informatique pour retravailler les éléments

#### EXEMPLE

Les éléments préparés par les élèves (voir exemples de la fiche-consigne #14) sont mis en situation dans l'espace à transformer :

Photo de l'espace existant à transformer



Implantation du décor de mer + insertion des premiers éléments liés à la SEGPA Horticulture



Insertion des éléments liés à l'option Russe



Les dessins des instruments de musique sont mis en couleur sur informatique avant de les insérer



3 Les derniers éléments liés à la classe de CHAM (musique) sont insérés. L'image de transformation est terminée.

# DÉPÔT/RETRAIT

## AIDE MÉTHODOLOGIQUE

### TÉLÉCHARGEMENT ET DÉPÔT DE DOCUMENTS SUR LE SERVEUR DE L'ATELIER

Le CAUE92 met à disposition sur internet des documents de travail spécifiques à chaque collègue inscrit ; photographie aérienne et schémas à personnaliser, photos du collègue...

Ces documents sont téléchargeables depuis le serveur de l'Atelier pédagogique. C'est également sur ce serveur que vous pouvez déposer tous les documents de rendu du concours, ou tout autre document que vous auriez à transmettre à l'Atelier avant une séance.

#### VOS CODES D'ACCÈS AU SERVEUR

A votre inscription au concours, l'Atelier vous fournira des codes vous donnant accès à vos dossiers personnels. Vous pouvez les noter ici pour les conserver :

Identifiant :

Mot de passe :

#### POUR VOUS CONNECTER À VOTRE DOSSIER SUR LE SERVEUR

Rendez-vous sur le site du CAUE92 : [www.caue92.com](http://www.caue92.com)

1/ Cliquez sur la rubrique "Atelier pédagogique"

2/ Allez dans la sous-rubrique "Échanges de fichiers"

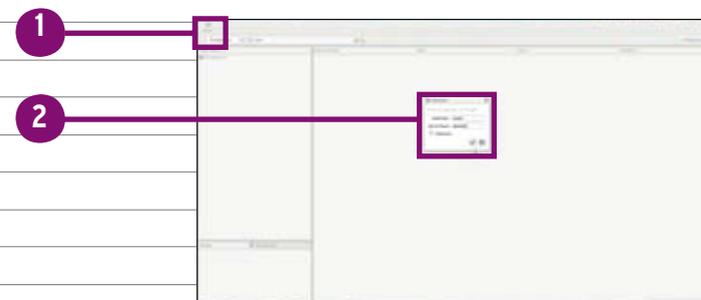
3/ Cliquez sur "Accès au serveur et galerie"

Trouvez le nom de votre collègue (classement par ordre alphabétique de communes) et cliquez sur le lien vers vos dossiers DÉPÔT ET RETRAIT sur le SERVEUR.



1/ Cliquez sur CONNEX en haut à gauche

2/ Entrez vos identifiant et mot de passe et cliquez sur OK vert

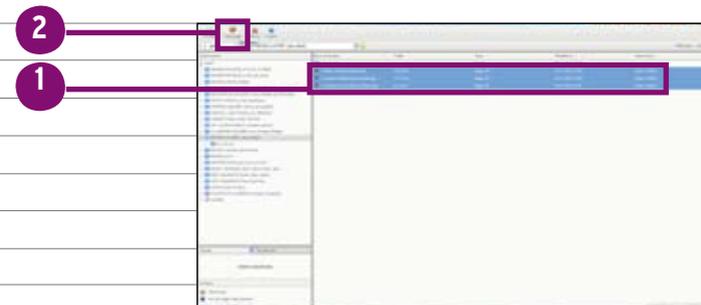


#### POUR RÉCUPÉRER DES FICHIERS TRANSMIS PAR L'ATELIER

Double-cliquez sur votre dossier RETRAIT pour y entrer

1/ sélectionner le ou les fichiers que vous souhaitez télécharger dans la fenêtre de droite

2/ cliquez sur télécharger en haut à gauche



Selon votre navigateur, une fenêtre vous propose d'ouvrir ou d'enregistrer le fichier, ou bien le téléchargement se lance automatiquement (sur Mozilla, il vous sera peut-être nécessaire d'aller chercher vos fichiers téléchargés dans le menu Outils > Téléchargements).

Si vous avez sélectionné plusieurs fichiers, ils seront téléchargés groupés dans un fichier .zip qu'il vous faudra désarchiver.

Procédez ainsi pour télécharger tous les documents images fournis par le CAUE92 :

> 1- photo aérienne

> 2- schéma d'implantation ( à utiliser pour réaliser les documents #2 volumétrie et #3 entrée)

> 3- schéma à personnaliser ( à utiliser pour réaliser les documents #1 forme urbaine, #6 distribution, #7 espaces de récréation et #8 locaux communs)

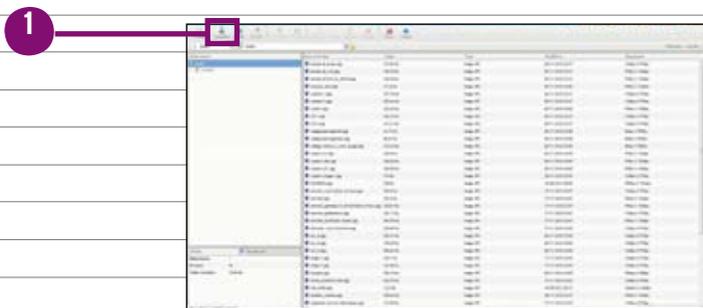
Les fichiers sont enregistrés au format .jpg, en 72 dpi format A4 (29,7x21cm ou 842x595 px), prêt à être imprimé ou à être travaillé sur un logiciel de retouche d'image ( Photoshop, The Gimp, Photophiltre...)

**TRAVAILLEZ TOUJOURS SUR LES DOCUMENTS DANS LEUR FORMAT ORIGINAL** de manière à conserver la taille de document (et la résolution) définies par le CAUE92.

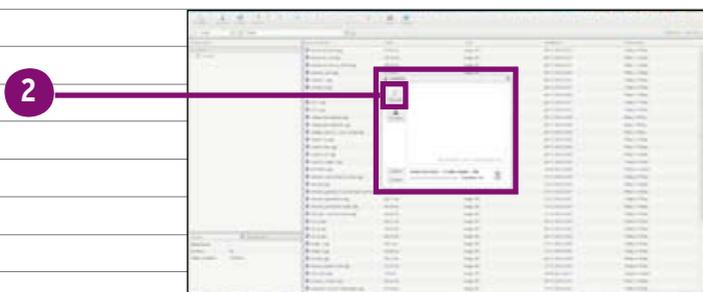
### POUR DÉPOSER DES FICHIERS À L'ATTENTION DE L'ATELIER

Double-cliquez sur votre dossier DEPOT pour y entrer

1/ cliquez sur transférer en haut à gauche



2/ dans la petite fenêtre qui apparaît, cliquez sur parcourir

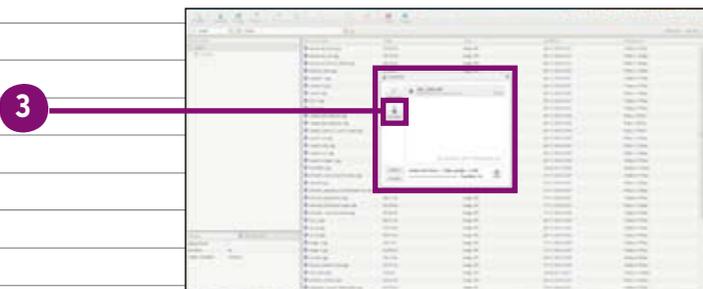


Choisissez dans vos dossiers le ou les fichiers que vous souhaitez transférer.

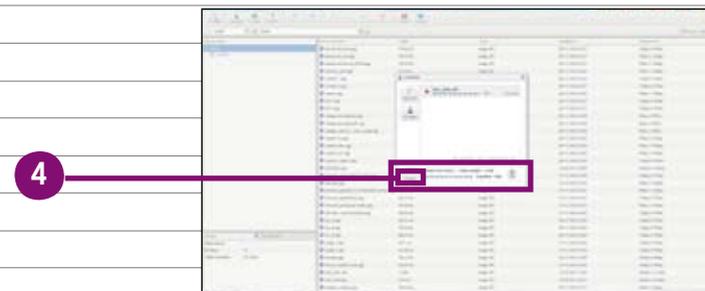
Vous ne pouvez transférer que 16 fichiers maximum à la fois.

Vous ne pouvez pas transférer de fichier de plus de 64Mo.

3/ cliquez sur envoyer

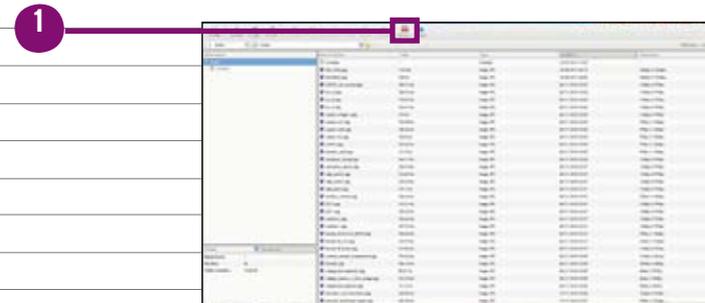


4/ quand la fenêtre indique "transféré 100%", cliquez sur fermer



### POUR VOUS DÉCONNECTER UNE FOIS CES OPÉRATIONS TERMINÉES

1/ cliquez sur "déconn" en haut de l'écran



Merci de bien vouloir nous avertir par un e-mail à [atelier@caue92.com](mailto:atelier@caue92.com) lorsque vous avez déposé des fichiers, ou si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation du serveur.

# GALERIE IMAGES

## AIDE MÉTHODOLOGIQUE TÉLÉCHÈGEMENT D'IMAGES SUR LA GALERIE FLICKR

L'Atelier pédagogique du CAUE92 possède une galerie sur le site de partage d'images Flickr.com.  
Chaque classe participant à une action avec l'Atelier y est présentée par un album montrant le travail réalisé ou en cours. L'Atelier alimentera votre album régulièrement au cours de l'année.  
Vous y trouverez également les documents transmis par l'Atelier, que vous pouvez télécharger sur le serveur de l'Atelier (cf fiche-consigne #16) ou en suivant la procédure ci-dessous :

### POUR VOUS CONNECTER À LA GALERIE DE L'ATELIER

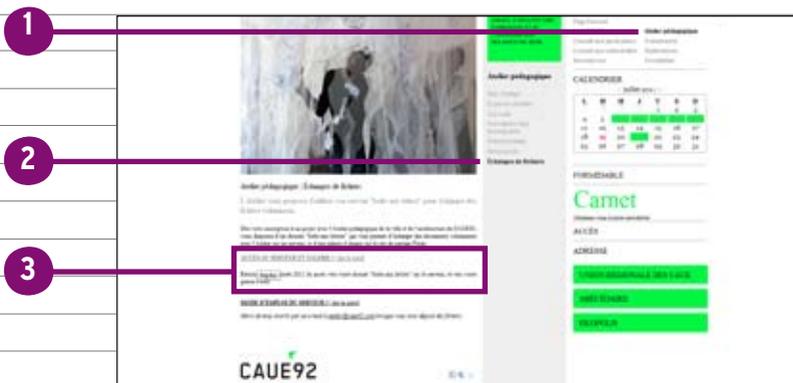
Rendez-vous sur le site du CAUE92 : [www.caue92.com](http://www.caue92.com)

1/ Cliquez sur la rubrique "Atelier pédagogique"

2/ Allez dans la sous-rubrique "Échanges de fichiers"

3/ Cliquez sur "Accès au serveur et galerie"

Trouvez le nom de votre collègue (classement par ordre alphabétique de communes) et cliquez sur le lien vers votre ALBUM sur la galerie FLICKR.



### NOTES

Vous trouverez également sur le site du CAUE, rubrique Atelier pédagogique :

- un lien vers les albums Flickr des classes précédemment inscrites à MON COLLEGE, dans la sous-rubrique "Mon Collège > Réalisations"
- des ressources générales et dédiées à MON COLLEGE dans les sous-rubriques "Ressources" et "Mon collègue > Ressources dédiées".

### TÉLÉCHARGER UN DOCUMENT

Dans l'album de votre classe, cliquez sur le document que vous souhaitez télécharger

1/ Une fois l'image ouverte, cliquez au dessus de l'image sur " Actions > Afficher toutes les tailles"

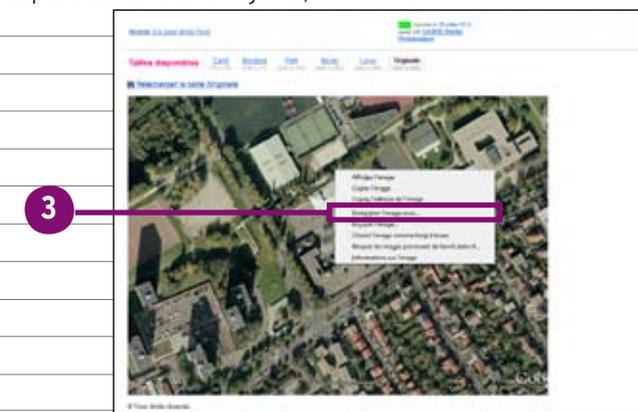


2/ ATTENTION : POUR LES 3 DOCUMENTS DE BASE DE L'ANALYSE (photo aérienne, schéma d'implantation et schéma à personnaliser) NE PAS TÉLÉCHARGER L'IMAGE DANS LA TAILLE PROPOSÉE

cliquez d'abord impérativement sur "Originale"



3/ une fois l'image ouverte à la taille originale, faites un clic droit sur l'image, puis cliquez sur " Enregistrez l'image sous..." (notez bien l'emplacement où vous l'enregistrez)



# PRÉPARATION 18

## AIDE MÉTHODOLOGIQUE PRÉPARATION DU DOSSIER-RESSOURCES SUR LE COLLÈGE

Le dossier-ressources sur votre collège vous accompagnera tout au long de la phase 1 du concours. Il est conseillé de le constituer sous deux formes (papier et numérique) chacune utile selon les documents à réaliser, ou la technique choisie pour travailler avec les élèves.

Ce dossier contient au minimum les éléments suivants :

### ○ LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE (DOC N°1 FOURNI PAR LE CAUE92)

téléchargeable sur le serveur ou la galerie Flickr, cf aide méthodo #16 et #17

Cette photographie est utilisée pour situer le collège dans son environnement. Il s'agit d'une vue aérienne extraite du logiciel Google Earth (logiciel téléchargeable gratuitement sur internet), mise à l'échelle 1/1000è (1cm pour 10m).

Il est conseillé de réaliser avec les élèves au cours des premières séances d'analyse le repérage de l'implantation du collège sur cette photographie en dessinant :

- en rouge le contour de la parcelle (terrain) du collège, pour en discerner les limites
- en orange poché les bâtiments, pour bien identifier bâti et espaces extérieurs



### ○ LE SCHÉMA D'IMPLANTATION (DOC N°2 FOURNI PAR LE CAUE92)

téléchargeable sur le serveur ou la galerie Flickr, cf aide méthodo #16 et #17

Il s'agit de la vue aérienne sur laquelle sont déjà figurés le contour de la parcelle et les bâtiments pochés en orange. Ce schéma est fourni par le CAUE92 à l'échelle 1/1000è ; il est impératif de ne pas en modifier la taille.

À utiliser pour réaliser les documents d'analyse "entrée" sur informatique ou sur papier (aux feutres de couleur sur calque ou rhodoïd) et "volumétrie" en l'imprimant directement.



### ○ LE SCHÉMA À PERSONNALISER (DOC N°3 FOURNI PAR LE CAUE92)

téléchargeable sur le serveur ou la galerie Flickr, cf aide méthodo #16 et #17

Il s'agit d'une schématisation de la forme urbaine du collège.

Le contour de la parcelle y figure, et les bâtiments y sont pochés en gris.

À utiliser pour réaliser les documents "forme urbaine", "espaces de récréation", "distribution" et "locaux communs", sur informatique ou sur papier (aux feutres de couleur sur calque ou rhodoïd).



### DIFFUSION :

- > Dupliquer ce dossier-ressources pour chaque élève, ou chaque groupe d'élèves selon l'organisation choisie pour la réalisation des documents d'analyse.
- > N'hésitez pas à signaler à l'Atelier, notamment lors de la réunion de présentation du 19 octobre au CAUE92, toute difficulté pour la constitution de votre dossier-ressources.
- > Afficher un exemplaire en classe.

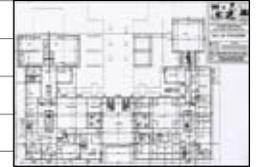
### NOTE :

### ○ LES PLANS D'ÉTAGES DU COLLÈGE

plusieurs possibilités pour obtenir les plans d'étages :

- le gestionnaire du collège dispose peut-être du classeur bleu A3 du CG92 qui contient ces plans
- il dispose aussi normalement des plans d'évacuation de chaque étage
- dans le cas contraire, vous pouvez prendre en photo ces plans d'évacuation disposés à chaque étage dans les circulations du collège.

Ces plans sont nécessaires pour la lecture de l'organisation des espaces du collège, notamment pour la réalisation des documents "volumétrie", "distribution", "espaces de récréation" et "locaux communs".



### ○ LA PLANCHE PHOTOS

à réaliser à partir de photographies du collège prises par l'enseignant en amont des séances,

à compléter par les photos prises par les élèves et les architectes lors de la visite collective de la première séance. Le CAUE92 mettra ces photos à disposition sur le serveur et sur la galerie Flickr, cf aide méthodo #16 et #17.

Cette planche de photographies est utile pour la réalisation en classe des documents d'analyse, en ce qu'elle permet d'avoir sous les yeux un aperçu des différents espaces du collège sans devoir s'y rendre systématiquement.

Elle devra présenter des photographies suffisamment variées pour être utile à la réalisation de tous les documents d'analyse, et comporter au minimum des photographies de :

- le collège dans son environnement (vue depuis l'extérieur du collège)
- séquences d'entrée (la façade d'entrée, la grille, la cour d'entrée, le hall...)
- vues depuis l'intérieur de la parcelle vers l'extérieur
- les espaces de récréation extérieurs et couverts
- les façades (vues le plus frontale possible)
- les espaces de distribution (hall, couloirs, escaliers...)
- les locaux communs (CDI, restauration, foyer, administration...)
- matériaux et couleurs dominants



## LES FICHES CONSIGNES EN .DOC

à télécharger sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com)

Toutes les fiches-consignes pour la réalisation des documents sont téléchargeables en format texte .doc (utilisables avec les logiciels Word ou OpenOffice), pour un remplissage direct sur informatique.



## TOUT AUTRE ÉLÉMENT SPÉCIFIQUE AU COLLÈGE UTILE À SON ANALYSE

pour trouver des informations sur votre collège, consultez :

- > Le carnet de correspondance ou le carnet de rentrée
  - > Le site internet du collège ou toute brochure sur le collège
  - > Le classeur bleu A3 du CG92 comprenant les plans du collège et d'autres informations, conservé par le gestionnaire (le gestionnaire peut également avoir d'autres sources d'information)
  - > Le site internet <https://bv.ac-versailles.fr/rechetab/> : informations sur le nombre de classe, d'élèves etc...
  - > La brochure "Les collèges des Hauts-de-Seine - Panorama d'un patrimoine architectural" édité par le CG92 : présentation de l'architecture de certains collèges ; téléchargeable sur le site [www.caue92.com](http://www.caue92.com)
  - > Le site internet <http://www.archi-guide.com/> ; guide sur l'architecture contemporaine classé par ville ou par architecte.
  - > Si l'architecte du collège est relativement connu, des monographies peuvent avoir été éditées sur son oeuvre.
  - > Les archives départementales des Hauts-de-Seine (01 41 37 11 02) à Nanterre ; pour les bâtiments anciens et éventuellement classés.
  - > L'association des anciens élèves du collège ; pour récupérer des photos anciennes, des témoignages...
  - > S'il manque encore des informations, le service construction du CG 92 peut être contacté (standard : 01 47 29 30 31). Le service construction est organisé par secteur, nord/centre/sud.
- Le gestionnaire du collège peut également transmettre le nom du technicien du CG92 en charge du collège.

## LA GRILLE "CHRONOLOGIE DE L'ARCHITECTURE DES COLLÈGES"

à télécharger sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com)

Cette grille présente un panorama de l'évolution de l'architecture des collèges. Elle permet de situer votre collège dans l'histoire de l'architecture des collèges, et d'observer s'il est en adéquation avec les conceptions de son époque, ou en contradiction.

Elle peut être utilisée pour la réalisation de quasiment tous les documents d'analyse, et sert également d'exemple pour la réalisation des schémas.

Il est conseillé d'en afficher en classe un exemplaire imprimé en grand (2 x A3).



## LA GRILLE "QUATRE POINTS DE VUE POUR ANALYSER UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE"

à télécharger sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com)

Cette grille donne, thème par thème, la signification des éléments à analyser et un questionnaire d'aide au commentaire et à l'analyse des photos et schémas. Elle complète les questions posées aux élèves dans les fiches-consignes de réalisation des documents et permet à l'enseignant d'enrichir les questionnements.



## NOTES

- D'autres ressources sur l'architecture, l'architecture des collèges et la pédagogie sont disponibles sur le site internet de l'Atelier pédagogique du CAUE92 : [www.caue92.com](http://www.caue92.com), rubrique Atelier pédagogique > Ressources

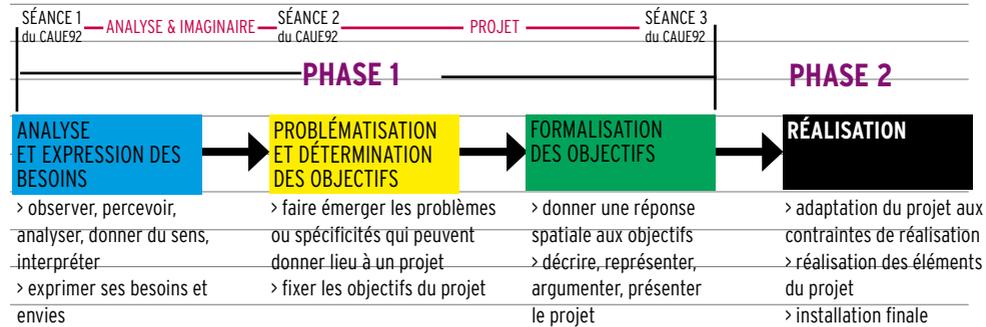
# DÉMARCHE

# 19

## AIDE MÉTHODOLOGIQUE DÉMARCHE DE CONCEPTION DE PROJET

Le déroulement pédagogique proposé pour MON COLLÈGE s'appuie sur un process de projet ou démarche de projet décrit ci-dessous.

Chaque étape de la conception du projet amène à produire les documents à rendre pour le concours et à développer certaines compétences tout en mobilisant des connaissances et notions acquises dans différentes disciplines enseignées au collège ou transmises par le CAUE92.



### ANALYSE

Les fiches-consignes et documents d'analyse demandés au rendu du concours aident les élèves à s'interroger sur l'architecture de leur collège et à faire le lien entre leur ressenti et l'écriture architecturale du bâtiment. Ces documents sont amorcés en séance 1 avec le CAUE92 puis finalisés en séquence avec les enseignants et seront synthétisés dans le texte de présentation architectural du collège (doc#10).

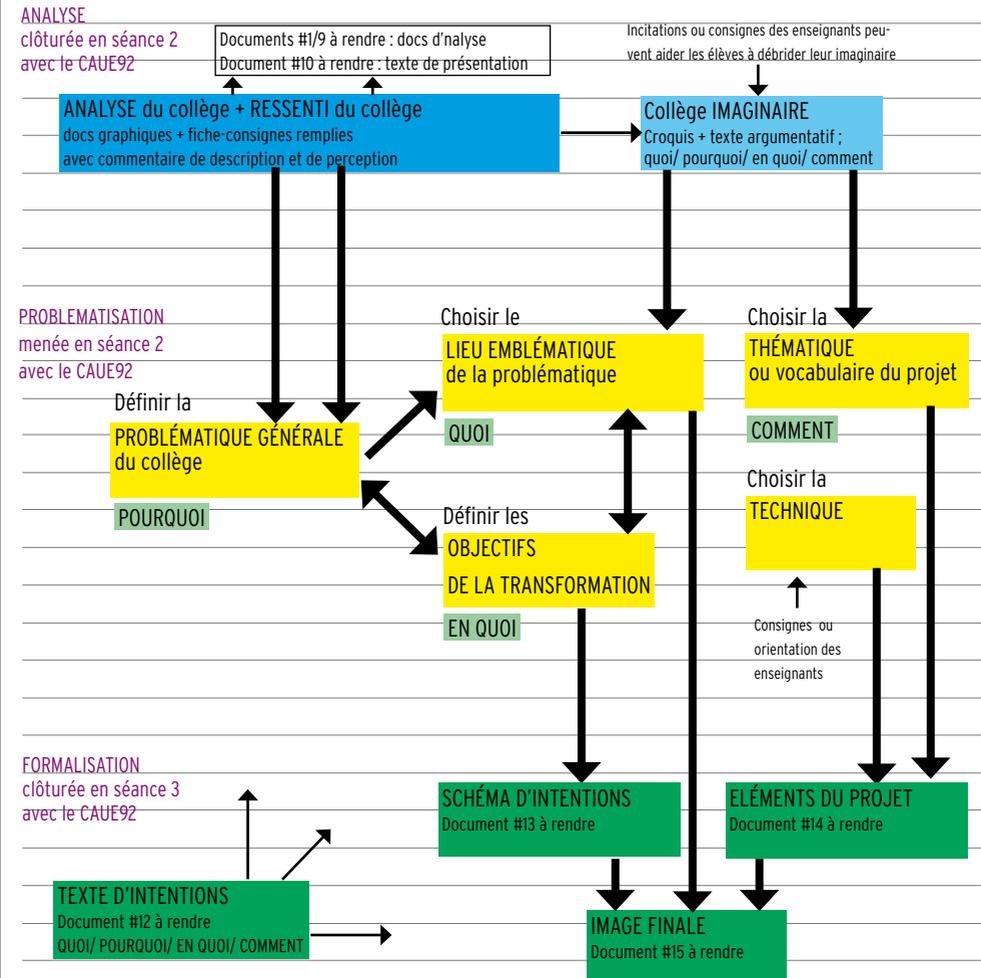
### PROBLÉMATISATION

Le projet collectif se construit lors de la séance 2 avec le CAUE92; ANALYSE et RESENTI permettent de définir les caractéristiques générales du collège ou sa problématique; IMAGINAIRE nourrit les objectifs de transformation et détermine la thématique ou le vocabulaire du projet de transformation (univers des mangas, des paysages exotiques, de la danse...). En général, les enseignants et les professionnels extérieurs aident à déterminer la technique de réalisation du projet (sculpture, affichage, vidéo...)

### FORMALISATION

Entre la séance 2 et la séance 3 du CAUE92, le projet sera formalisé en s'assurant de la pertinence des réponses au problème posé et aux objectifs définis. Le schéma d'intentions (doc#13) permet de lister les moyens mis en place pour répondre aux objectifs à atteindre. Ces moyens sont formalisés par les éléments du projets (doc#14) qui sont ensuite mis en scène dans l'image finale (doc#15) lors de la séance 3 avec le CAUE92.

## ANALYSE DU COLLÈGE ET CONCEPTION DU PROJET



# INTERDISCIPLINARITÉ

## AIDE MÉTHODOLOGIQUE MON COLLÈGE ET LES PROGRAMMES SCOLAIRES

L'opération MON COLLÈGE s'appuie sur la méthodologie de la démarche de projet, inhérente à la démarche architecturale, qui trouve également écho dans les process de pédagogie de projet en interdisciplinarité. MON COLLÈGE peut être intégré au projet d'établissement, à une démarche du type agenda 21 scolaire ou à la mise en place du programme d'Histoire des arts. C'est un support pour aider les équipes disciplinaires à trouver des thèmes de convergences et pour favoriser le décloisonnement des matières afin notamment de valider des compétences du socle commun.

### MON COLLÈGE ET LE SOCLE COMMUN DE COMPÉTENCES

#### C1> LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Compétences du socle	Application MON COLLEGE
<b>ECRIRE</b>	
Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée	Rédiger le texte de présentation architecturale du collège et le texte d'intentions du projet
Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.	Décrire un espace du collège, sur un mode objectif, sensoriel et subjectif. Appréhender un vocabulaire architectural.
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer un texte.	Recherche d'idées, de vocabulaires pour définir le collège transformé. Analyser des textes littéraires abordant l'architecture et l'espace.
<b>DIRE</b>	
Restituer un propos, rendre compte d'un travail à un public donné.	Restituer son travail d'analyse au groupe classe et aux architectes du CAUE92
Développer un propos en public sur un sujet déterminé	Discussion autour de l'imaginaire et de fictions liées au collège.
Adapter sa prise de parole à la situation de communication	Discours de présentation du projet lors de la remise des prix.
Participer à un débat, à un échange oral.	Définition du projet collectif ; choix du titre.
<b>LIRE</b>	
Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi.	Compréhension des différentes consignes sur l'analyse du collège.

#### C3> LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Compétences du socle	Application MON COLLEGE
<b>PRATIQUER UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE</b>	
Rechercher, extraire et organiser l'information utile (reformuler, traduire, coder, décoder).	Comprendre la vues aérienne et les plans d'étages. Retranscrire les informations sur des schémas.
Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes	Mesurer l'espace à transformer. Dessiner avec des normes graphiques un plan /une coupe. Concevoir et suivre un processus de réalisation et son planning.
Raisonner, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer.	Proposer des solutions pour la réalisation du projet.
Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté.	Réaliser les schémas d'analyse du collège, formaliser des propositions de transformation d'un espace du collège.
<b>SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES MATHÉMATIQUES</b>	
Géométrie : connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace.	Dessiner les façades avec des formes simples en respectant les règles de géométrie.
Utiliser leurs propriétés.	
Grandeurs et mesures : réaliser des mesures (longueurs, durées, ...), calculer des valeurs (volumes, vitesses, ...) en utilisant différentes unités.	Changer l'échelle d'un plan du collège, comprendre les rapports d'échelle. Faire le mètre de l'espace à transformer et le représenter.
<b>SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES DANS DIFFÉRENTS DOMAINES SCIENTIFIQUES</b>	
La matière : principales caractéristiques, états et transformations ; propriétés physiques et chimiques de la matière et des matériaux.	Identifier les différents matériaux de construction. Rechercher des matériaux pour la réalisation.
Les objets techniques : analyse, conception et réalisation ; fonctionnement et conditions d'utilisation.	Modéliser un espace avec un logiciel 3D, réaliser une maquette.
<b>ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	
Mobiliser ses connaissances pour comprendre des questions liées à l'environnement et au développement durable.	Analyser le positionnement du collège dans la problématique du développement durable. Avoir une attitude responsable en matière d'environnement et de développement durable (choix des matériaux, limitation des déchets).

#### C4> LA MAÎTRISE DES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Compétences du socle	Application MON COLLEGE
<b>CREER, PRODUIRE UN TEXTE, EXPLOITER DES DONNÉES</b>	
Saisir et mettre en page un texte.	Saisie et mise en page de la carte d'identité du collège, du texte de présentation architecturale du collège et du texte d'intentions du projet.
Traiter une image, un son ou une vidéo.	Réaliser des photos numériques du collège.
Organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination.	Réaliser les schémas d'analyse à partir des images téléchargées sur le site du CAUE92.
Différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle.	Modélisation d'un espace du collège avec un logiciel 3D.

#### C5> LA CULTURE HUMANISTE

Compétences du socle	Application MON COLLEGE
<b>AVOIR DES COMPÉTENCES ET DES REPÈRES</b>	
Relevant de la culture artistique : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine.	Reconnaître les différents styles architecturaux. Savoir situer le collège dans la chronologie des constructions scolaires.
<b>LIRE ET PRATIQUER DIFFÉRENTS LANGAGES</b>	
Lire et employer différents langages : textes - graphiques - cartes - images.	Analyser une carte de la ville dans laquelle se trouve le collège, utiliser un plan.
Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique.	Utiliser la photographie, choisir une technique d'expression pour réaliser les éléments constitutifs du projet.
<b>FAIRE PREUVE DE SENSIBILITÉ, D'ESPRIT CRITIQUE, DE CURIOSITÉ</b>	
Être capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre.	Avoir une analyse objective & subjective, sensible et critique des espaces du collège.

#### C6> LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES

Compétences du socle	Application MON COLLEGE
<b>AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE</b>	
Respecter les règles de la vie collective.	Savoir respecter les idées des autres et développer l'entraide.
Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences.	Se rendre disponible pour ranger le matériel, être capable de prendre sur son temps.

#### C7> L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE

Compétences du socle	Application MON COLLEGE
<b>ÊTRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS</b>	
Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles.	Se documenter sur un sujet en lien avec le projet pour faire avancer celui-ci. Savoir organiser toutes les étapes de son travail.
Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées.	Savoir prendre sa place dans une réalisation collective. Savoir gérer sa participation individuelle.
<b>FAIRE PREUVE D'INITIATIVE</b>	
S'engager dans un projet individuel.	Réaliser une création personnelle qui s'intègre dans le projet collectif.
S'intégrer et coopérer dans un projet collectif.	S'impliquer dans un effort collectif.
Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement.	Participer activement à la réalisation du projet dans l'espace institutionnalisé du collège.
Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.	Être capable de faire preuve d'initiatives pour faire avancer le projet.

## MISE EN PLACE DU TRAVAIL EN INTERDISCIPLINARITÉ

Il est fortement conseillé de constituer des équipes pédagogiques interdisciplinaires pour mener à bien le projet MON COLLÈGE. Au minimum un binôme d'enseignants pour mutualiser les heures de cours et aménager des plages horaires de 2h ainsi que pour la production des différents documents à rendre (analyse ou projet).

MON COLLÈGE peut ainsi être abordé dès la rentrée dans différentes disciplines qui trouvent dans leurs programmes de nombreux points d'accroche pour les différentes phases du concours, de l'analyse à la réalisation.

## FRANÇAIS

ANALYSE > Production d'un texte sur le ressenti des élèves sur leur espace scolaire

> Rédiger le texte de présentation architecturale du collège (doc#10)

IMAGINAIRE > Rédiger sur un mode descriptif le contenu d'un espace fermé du collège, décrire sur un mode spatial puis sensoriel ce même espace

> analyser des textes littéraires abordant l'architecture et l'espace (Pérec, Buzzati, Calvino, Harry Potter...)

> rédiger un texte sur un collège fantasmagorique, imaginaire, surréaliste...

PROJET > Rédiger le texte de présentation du projet, choisir le titre du projet (doc#11 et 12)

> Préparer le schéma d'intention (doc#13)

RÉALISATION > Préparer le carton d'invitation pour l'inauguration et le discours de présentation du projet

## MATHÉMATIQUES

ANALYSE > Changer l'échelle d'un plan du collège, repérer les éléments clés qui peuvent aider à déterminer une échelle

> Dessiner les façades avec des formes simples en respectant les règles de géométrie

> Comprendre les rapports d'échelle

RÉALISATION > Faire le métré de l'espace à transformer et le représenter

> Préparer les quantitatifs de matériaux

> Etablir un devis

## HISTOIRE / GÉOGRAPHIE

ANALYSE > Appréhender un vocabulaire architectural

> Reconnaître les différents styles architecturaux

> Réalisation d'un croquis sur l'organisation des différents espaces du collège

> Analyser une carte de la ville dans laquelle se trouve le collège

> Réaliser les schémas d'analyse du collège (doc#1 à 8)

IMAGINAIRE > Imaginer le collège à une autre époque

## TECHNOLOGIE

ANALYSE > Comment sont construits les bâtiments du collège ?

> Quelles sont les particularités des ouvrages de notre environnement ?

> Identifier les différentes fonctions du collège

> Dessiner avec les normes graphiques un plan / une coupe du collège

> Identifier les différents matériaux de construction

> Découverte de la vue aérienne du collège sur Google Earth

> Réaliser les schémas d'analyse du collège (doc#1 à 8)

PROJET > Modéliser un espace avec un logiciel 3D

RÉALISATION > Concevoir un processus de réalisation et son planning

> Énoncer et évaluer des contraintes techniques dans le cadre d'une réalisation

> Rechercher des matériaux

## ARTS PLASTIQUES

ANALYSE > Utiliser la photographie pour découvrir les différents espaces du collège

> Description sensible et graphique de la circulation de l'élève dans le collège

> Interpréter graphiquement des espaces du collège sous différents angles

IMAGINAIRE > Représenter un "autre" collège

PROJET > Représenter les éléments du projet (doc#14)

RÉALISATION > Réaliser des éléments du projet dans une démarche créative individuelle s'inscrivant dans le projet collectif

## SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

ANALYSE > Repérage des différents types d'espaces verts dans l'enceinte du collège et dans son environnement

IMAGINAIRE > Comment intégrer le végétal dans un bâtiment

## E.P.S

ANALYSE > Notion de corps et d'espaces ; mesurer les différents espaces du collège avec son corps

> Se déplacer d'un espace à l'autre, verbaliser les attitudes, les espaces et le ressenti

## HISTOIRE DES ARTS ET « MON COLLÈGE » :

> Arts de l'espace (comprendre la notion d'espace)

> Arts du vivant (ressenti, approche corporelle)

> Arts du langage (approche narrative et créative)

> Arts espace et temps (apprendre à dater et localiser une architecture)

> Arts, techniques, expressions (comprendre l'évolution des techniques architecturales)

# ORGANISATION

## AIDE MÉTHODOLOGIQUE GESTION DU GROUPE-CLASSE POUR LA CONDUITE DU PROJET

### PHASE 1

#### ANALYSE = CLASSE ENTIÈRE, INDIVIDUEL OU PETITS GROUPES

Le travail d'analyse et le remplissage des fiche-consignes peut être mené en classe entière après travail individuel à la maison, en petits groupes répartis par documents à réaliser et fiche-consignes à remplir ou encore de manière individuelle, chaque élève préparant l'ensemble des documents.

Une première séance d'analyse permet de présenter à l'ensemble de la classe les différents documents à réaliser et le dossier-ressources sur le collège.

Chaque élève ou groupe (idéalement 9 groupes pour chacun des thèmes #1 à #9) réalise les documents d'analyse qu'il présente ensuite à la classe pour mettre en perspective ses éléments d'analyse dans l'analyse générale. Le groupe 9 en charge de la carte d'identité peut être responsable de la rédaction du texte de présentation architecturale (doc #10), synthèse du travail de l'ensemble des groupes après restitution verbale en séance collective.

Chaque groupe aura en sa possession le dossier-ressources sur le collège.

#### IMAGINAIRE / RECHERCHE D'IDÉES DE TRANSFORMATION = INDIVIDUEL OU PETITS GROUPES

Ces premières réflexions sur la transformation ou la métamorphose du collège pourront être menées individuellement ou par petits groupes en conservant la composition des groupes d'analyse.

La recherche par petits groupes (ou la discussion d'après les recherches individuelles de chacun) peut être source d'émulation et préfigurer le travail de brainstorming de la séance de conception du projet collectif (séance 2 du CAUE92). L'imaginaire de chaque élève doit pouvoir se débrider pour être plus créatif et rebondir facilement lors de la conception collective.

#### DOCUMENTS DE PROJET : TEXTE ET SCHÉMA D'INTENTIONS = PETITS GROUPES

Schéma d'intentions du projet et titre du projet peuvent être définis en séance collective après la séance 2 du CAUE92.

Il peut être choisi de nommer un seul groupe ou deux petits groupes travaillant en étroite collaboration pour formaliser ces éléments conçus collectivement. Groupe A : mise au propre du schéma d'intentions ; groupe B : rédaction du texte d'intentions.

#### DOCUMENTS DE PROJET : ÉLÉMENTS DE PROJET = INDIVIDUEL OU PETITS GROUPES

Après définition du projet collectif, les différentes parties et éléments du projet à représenter sont répartis entre tous les élèves. Ces éléments peuvent prendre des formes variées (dessin, peinture, collage, volume, maquette, mise en scène du corps dans l'espace, recherche d'images de référence...) mais il est préférable de définir collectivement un vocabulaire ou une technique commune.

Tous les éléments ne seront pas forcément intégrés au photomontage du projet réalisé en séance 3 par le CAUE92, mais tous sont nécessaires pour rendre compte des réflexions sur le projet et figureront sur le panneau et le diaporama de présentation du projet au jury.

### PHASE 2

#### MISE AU POINT DU PROJET

Des groupes de travail peuvent être constitués :

- > métré de l'espace existant et dessin à l'échelle de cet espace
- > recherche des matériaux, quantitatif et estimatif ou demandes de devis ; ce groupe pouvant être divisé en sous-groupe suivant les besoins du projet
- > organisation, suivi de la réalisation et du respect du plan d'action
- > communication du projet (avec l'établissement, préparation de l'inauguration, discours de présentation....)

#### RÉALISATION

Répartition individuelle des éléments à réaliser + 2 groupes (ou 1 seul suivant implication dans les éléments à réaliser) :

- > organisation, suivi de la réalisation et du respect du plan d'action
- > communication du projet

#### INSTALLATION

Répartition individuelle des éléments à installer + 1 groupe :

- > organisation, préparation de l'installation, suivi de la réalisation et du respect du plan d'action

# PARTENARIAT

## AIDE MÉTHODOLOGIQUE

### MISE EN PLACE DU PARTENARIAT ENSEIGNANTS/CAUE/PROFESSIONNEL

MON COLLÈGE est un projet en partenariat Enseignants / Architectes CAUE92 / Professionnel-artiste.

Afin de construire au mieux le partenariat et la collaboration, chaque partenaire peut exposer ses contraintes, objectifs et indicateurs de réussite pour le projet MON COLLÈGE.

Ci-dessous les objectifs du CAUE92 et deux exemples de fiches enseignants, arts plastiques et technologie.

#### CAUE92

##### CONTRAINTES

Construction et représentation du projet finalisées pour le 17 février 2012 en phase 1 et réalisation concrète du projet finalisée pour le 13 juin 2012 en phase 2.

##### OBJECTIFS PHASE 1

- > Amener les élèves à s'interroger sur l'espace et sur les interactions qu'ils entretiennent avec l'espace
- > Impliquer les élèves dans un processus de projet et s'assurer de ce processus tout au long de la conception du projet ; analyser le collège, exprimer des besoins et envies, définir des objectifs de transformation, les formaliser.
- > Mettre en place une démarche de projet collective débattue et argumentée
- > Aider à prendre en compte les différentes dimensions de l'espace dans le projet de transformation (culturelle, sociale, psychologique, sensible, spatiale...)
- > Aider à acquérir des références, des connaissances et des savoirs-faires architecturaux. Aider à argumenter, décrire, représenter son projet

##### OBJECTIFS PHASE 2

- > Confronter les élèves à une réalité : budget, planning de réalisation, fabrication et mise en œuvre
- > Attribuer à chaque élève une création personnelle à réaliser dans le projet collectif (démarche créatrice à valoriser au détriment de l'exécution de tâches)
- > Impliquer chaque élève dans un effort collectif
- > Offrir aux élèves un espace d'expression identitaire dans l'espace institutionnalisé du collège

##### INDICATEUR DE RÉUSSITE /ÉVALUATION (= CRITÈRES D'ÉVALUATION DU JURY)

- > Pertinence du projet dans l'espace choisi et qualité visuelle
- > Qualité de la démarche de projet et argumentation
- > Conformité et qualité des documents du dossier de concours
- > Qualité de l'adaptation du projet aux contraintes de réalisation

#### EQUIPE PÉDAGOGIQUE

##### CONTRAINTES

- > S'assurer de la cohérence du projet MON COLLÈGE avec son programme disciplinaire et son projet pédagogique
- > S'assurer que l'élève s'implique dans le projet.
- > S'assurer que l'élève ait un comportement autonome et responsable au sein du groupe.

##### OBJECTIFS

Le projet permet de valider des compétences du socle commun.

##### EXEMPLE POUR LA TECHNOLOGIE

###### CAPACITÉS :

- > Comprendre et s'approprier son environnement
- > Situer dans le temps les œuvres artistiques, les découvertes scientifiques ou techniques
- > Créer, produire, traiter, exploiter des données
- > Lire et utiliser différents langages
- > Gérer son espace numérique
- > Transférer les données d'un plan sur une maquette numérique pour un volume élémentaire

##### EXEMPLE POUR LES ARTS PLASTIQUES

###### NOTIONS :

- > Formes
- > Espace
- > Couleur
- > Matières
- > Lumière
- > Temps

###### COMPÉTENCES ARTISTIQUES :

- > Expérience artistique
- > Compétences numériques
- > Culture artistique prenant appui pour partie sur l'histoire des arts
- > Comportement autonome et responsable

###### ATTITUDES :

- > L'intérêt pour les progrès scientifiques et techniques
- > Le respect des règles élémentaires de sécurité
- > La responsabilité face à l'environnement
- > Le travail en groupe qui nécessite de prendre en compte l'avis des autres, d'échanger, de s'évaluer.

###### INDICATEUR DE RÉUSSITE /ÉVALUATION

- > La curiosité et l'esprit critique
- > Le sens de l'observation
- > La rigueur et la précision
- > Le respect de soi et celui des autres
- > L'ouverture à la communication, au dialogue, au débat

- > Pertinence
- > Intégralité
- > Exactitude

A large, vertically oriented rectangular area with rounded corners, filled with horizontal lines for writing. A small teal square is visible on the left edge.

# DOCS'

## ADMINISTRATIFS

MON COLLÈGE 11/12

# DOCS ADMINISTRATIFS

## SOMMAIRE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

1> RÈGLEMENT DU CONCOURS

2> AUTORISATION PARENTALE DE DROIT À L'IMAGE

3> BULLETIN D'INSCRIPTION

# RÈGLEMENT DU CONCOURS

REGLEMENT MON COLLEGE SESSION#5-2011/2012

Dernières modifications en date du 18 juillet 2011

## 1>OBJECTIFS

1.1> MON COLLEGE est une action de sensibilisation des élèves à l'architecture, conçue et organisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du 92 et soutenue par le Conseil Général 92, l'Inspection académique 92 et le Rectorat de l'académie de Versailles - Délégation Académique à l'Action Culturelle.

Le CAUE92, association à but non lucratif créée par la loi sur l'architecture de 1977, est un organisme départemental dont une des principales missions de service public est la sensibilisation des élèves à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

MON COLLEGE a pour objectif d'aborder le thème de l'architecture avec les élèves au cœur de leur établissement et dans le cadre de leur enseignement. En classe ou en atelier, après avoir analysé leur environnement scolaire, les élèves conçoivent avec l'aide d'architectes et de leurs professeurs un projet de transformation temporaire d'un espace de leur collège puis réalisent ce projet en grandeur réelle avec l'aide de professionnels.

L'observation de leur établissement et la conception d'un projet de transformation permettent aux collégiens non seulement d'acquérir un certain nombre de références, de connaissances et de savoir-faire architecturaux mais aussi de mobiliser des notions et des compétences développées dans les différentes disciplines enseignées au collège, tout en s'impliquant dans une démarche argumentée de projet collectif.

MON COLLEGE permet aux élèves de s'interroger sur leur environnement construit, d'en mesurer les enjeux et intérêts mais aussi de se positionner en tant qu'acteurs de leur cadre bâti en leur offrant une nouvelle forme d'appropriation de leur collège en réalisant eux-mêmes leur projet de transformation.

1.2> MON COLLEGE est une action en deux phases : concours de projets en phase 1 au premier semestre et réalisation des 8 projets lauréats en phase 2 au second semestre. Un budget spécifique est accordé aux lauréats de la phase 1 pour couvrir les frais de réalisation de la phase 2.

Pour concourir, la classe inscrite doit remettre, à l'issue de la phase 1, les documents d'analyse du collège ainsi que les documents représentant son projet de transformation décrits au paragraphe « Eléments à remettre dans le cadre du concours » de ce règlement. Elle remet au jury du concours un seul projet, le projet collectif de la classe pour la transformation éphémère d'un espace du collège.

Avec les enseignants, les architectes de l'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture du CAUE92 aident les élèves à analyser leur établissement et à concevoir leur projet lors de 3 séances de 2h en classe, réparties sur le premier semestre 2011-2012.

Les enseignants inscrits à MON COLLEGE, porteurs de projet et enseignants associés, bénéficient d'un stage de formation et d'outils pédagogiques spécifiquement conçus par l'Atelier pédagogique de l'architecture et de la ville et le professeur-relais mis à disposition du CAUE92 par l'inspection académique afin de faciliter le partenariat architectes/professeurs et l'ouverture culturelle des élèves.

Il est fortement recommandé aux équipes pédagogiques de s'inscrire à ce stage du Plan académique de formation 2011-2012 " Architecture au collège ; des espaces à inventer " sur le site <http://www.paf.ac-versailles.fr>. Il se déroulera mercredi 09 et jeudi 10 novembre 2011 (inscription en juin et septembre 2011).

Une réunion de présentation et d'aide à la préparation de l'action est également proposée le mercredi 19 octobre au CAUE92, afin d'aider les enseignants inscrits à préparer la conduite de la phase 1.

Un cahier MON COLLEGE, regroupant documents administratifs, planning de l'action, consignes et ressources est remis à chaque équipe.

Ces outils sont téléchargeables sur le site [www.caue92.com](http://www.caue92.com) rubrique Atelier pédagogique / MON COLLEGE.

Au second semestre 2011-2012, lors de la seconde phase de MON COLLEGE accessible aux classes sélectionnées par le jury, sept séances sont consacrées à l'intervention de professionnels dans la classe aux côtés des enseignants. Ils aident les élèves à adapter leur projet aux contraintes de réalisation (le budget, le temps de réalisation, le mode de mise en œuvre...) et les initient aux techniques spécifiques que nécessite la réalisation de leur projet. Les élèves réalisent chacun des éléments de leur projet puis les installent in situ, avec l'aide d'une équipe technique, pour expérimenter et investir mais aussi rendre "public" leur projet de transformation d'un espace.

Au cours de cette phase, une œuvre collective de restitution de MON COLLEGE est réalisée par un artiste missionné par le CAUE92 pour rendre compte des travaux des élèves.

Projets, réalisations et œuvre collective de restitution sont présentés pendant la cérémonie de remise des prix de MON COLLEGE courant juin 2012.

## 2> CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1> La phase 1 de MON COLLEGE, phase d'analyse et de conception du projet de transformation d'un espace du collège, est ouverte à toutes les classes (ou aux groupes d'élèves encadrés par un ou plusieurs enseignants) du 1er cycle de l'enseignement secondaire des établissements publics et privés sous contrat des Hauts-de-Seine.

2.2> Les inscriptions se font auprès de l'Atelier pédagogique du CAUE 92, après signature du bulletin d'inscription par le chef d'établissement et l'enseignant porteur du projet. Le CAUE92 retournera un accusé de réception du bulletin d'inscription.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 octobre 2011. Leur nombre est limité à 20 par année scolaire à raison d'une inscription par collège. Elles sont acceptées par ordre d'inscription avec priorité aux collèges n'ayant jamais participé à l'opération.

Suite à la mise au point du planning d'intervention du CAUE92 et à la validation des inscriptions par le groupe de pilotage de MON COLLEGE, une convention partenariale CAUE92/Collège « Phase 1 de MON COLLEGE » sera transmise aux collèges au plus tard le 18 novembre 2011.

• Remplir le bulletin d'inscription (dernière page de ce cahier pédagogique), ou le télécharger sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com)

ou contacter l'Atelier pédagogique du CAUE 92 au 01 41 87 04 42 ou atelier@caue92.com

2.3> Les frais d'inscription sont de 100€ à régler au CAUE 92. Une facture sera adressée à l'établissement en même temps que la convention partenariale CAUE92/Collège « Phase 1 de MON COLLEGE »

2.4> La phase 2, phase de réalisation en grandeur réelle du projet de transformation, est accessible au maximum à huit classes sélectionnées par le jury de MON COLLEGE à l'issue de la phase 1. Ces classes bénéficieront d'une subvention spécifique pour couvrir les frais de la réalisation de leur projet, honoraires des intervenants extérieurs et achats des matériaux, à finaliser pour le 13 juin 2012 au plus tard.

La participation à la seconde phase n'est pas obligatoire. Les classes désirant accéder à cette phase de réalisation devront s'y pré-inscrire en l'indiquant sur le bulletin d'inscription.

Seuls les dossiers complets (éléments à remettre décrits à l'article « Dossier de concours » de ce règlement) et validés par le groupe de pilotage de MON COLLEGE seront admis à concourir.

Si la classe est lauréate de la phase 1, une deuxième convention partenariale avec le CAUE92 lui sera proposée pour l'encadrement de la phase 2. L'encadrement du CAUE92 en phase 2 a un coût de 500 euros qui pourra être couvert par la subvention allouée aux lauréats pour couvrir les honoraires des intervenants extérieurs.

### 3> RECOMMANDATIONS

2.1> Il est conseillé que deux enseignants au minimum participent au projet pour mutualiser facilement les heures de cours et organiser des séances en classe de 2h avec les intervenants extérieurs.

Le projet MON COLLEGE peut permettre de valider des compétences du socle commun et d'aborder certaines thématiques de l'enseignement de l'histoire des arts.

2.2> Dans le cadre de la participation au concours MON COLLEGE, l'inscription au stage du Plan Académique de Formation " Architecture au collège ; des espaces à inventer " est fortement recommandée pour chaque enseignant participant au projet MON COLLEGE. Inscription en juin et en septembre sur le site <http://www.paf.ac-versailles.fr>.

Le stage se déroulera le mercredi 09 et jeudi 10 novembre 2011.

2.3> Ce projet peut s'inscrire dans le cadre d'une classe à PAC ou d'un atelier artistique et/ou de l'accompagnement éducatif s'il n'entre pas dans le cahier des charges des ateliers artistiques. Les appels à projet de classes à PAC et d'ateliers artistiques se font auprès du rectorat de l'académie de Versailles - DAAC dès mi-mai (site <http://www.arts.ac-versailles.fr/dispositifs>) et auprès de l'IA92 pour l'accompagnement éducatif.

Ces dispositifs permettent d'initier le projet avec un artiste-professionnel en phase 1. Si la classe est lauréate, l'artiste-professionnel pourra poursuivre cette démarche en phase 2 grâce à la subvention de réalisation accordée aux lauréats.

### 4> DEROULEMENT

4.1> La phase 1 de MON COLLEGE, phase d'analyse et de conception d'un projet de transformation d'un espace du collège, permettra :

- l'observation du collège ; visite du collège et prises de vue
- l'analyse du collège, d'un point de vue tant architectural et urbain, que social et fonctionnel, ou sensible et affectif.

• la conception d'un projet collectif de transformation d'un espace

• la représentation et l'argumentation du projet de transformation

La phase 1 se déroulera du 21 octobre 2011 au 17 février 2012 avec trois séances de 2 heures pour l'intervention de l'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture du CAUE92 en classe.

Pour les équipes pédagogiques sont prévus :

• une réunion de présentation du projet, de mise au point du planning d'intervention du CAUE92 et d'aide à la préparation de l'action : mercredi 19 octobre 2011 à 14h30 au CAUE92 (présence des enseignants impérative)

• un stage de formation inscrit au PAF " Architecture au collège ; des espaces à inventer " : mercredi 09 et jeudi 10 novembre 2011. Observation et analyse d'architecture à partir d'approches plurielles (spatiales, sociologiques, fonctionnelles, sensibles). Acquisition de vocabulaires et de notions architecturales pour décrire et questionner l'espace. Elaboration en groupes d'une intention de transformation artistique de l'espace.

• un cahier pédagogique d'aide à la mise en place du projet MON COLLEGE ; déroulement, rendu du concours (description, aide et consigne), aides méthodologiques, documents administratifs.

• un site internet [www.caue92.com](http://www.caue92.com) rubrique Atelier pédagogique / MON COLLEGE ; présentation, inscription et règlement, ressources et outils.

• un serveur <http://depot.caue92.fr> ; téléchargement des documents de travail fournis par le CAUE92 et dépôt des éléments de rendu du concours

• une galerie d'images [www.flickr.com](http://www.flickr.com) ; téléchargement des documents de travail fournis par le CAUE92, visualisation des photographies de suivi du projet, consultation des archives MON COLLEGE

4.2> Le rendu à l'Atelier pédagogique du CAUE92 des documents à réaliser dans le cadre du concours se fera au plus tard le 17 février 2012 à 18h00, date de clôture de la phase 1.

Ces documents sont décrits au paragraphe « Dossier de concours » de ce règlement.

Seuls les dossiers complets et validés par le groupe de pilotage de MON COLLEGE seront présentés au jury. Une attestation de rendu est remise par le CAUE92 à réception des éléments.

4.3> Le jury de MON COLLEGE se déroulera mi-mars 2012.

Les documents remis par les collègues sont mis en page par le CAUE92 dans un panneau de 2m par 1m. L'ensemble des panneaux fait l'objet d'une exposition itinérante qui se déplace dans les Hauts-de-Seine.

4.4> La phase 2 de MON COLLEGE permettra aux classes lauréates encadrées par les enseignants porteurs de projet et les enseignants associés de réaliser leur projet de transformation temporaire d'un espace.

Elle consiste en :

• l'adaptation du projet aux contraintes de réalisation avec l'aide d'un professionnel extérieur choisi en fonction du projet de la classe. Ce professionnel devra assurer avec les élèves et les professeurs la mise au point du projet en conformité avec le projet présenté au jury et respecter dans sa mise en œuvre l'intégrité du bâtiment et la sécurité des élèves.

• l'initiation, par le professionnel extérieur, aux techniques spécifiques nécessaires au projet et à la réalisation des éléments de l'installation.

• la mise en place finale de l'installation par les élèves aidés par une équipe technique et encadrés par le professionnel extérieur, le CAUE92 et les enseignants.

• la contribution à une œuvre collective de restitution réalisée conjointement par un artiste et l'ensemble des

classes lauréates de MON COLLEGE, présentée lors de la cérémonie de remise des prix.

La phase 2 se déroulera du 13 mars au 13 juin 2012 ;

- réunion préparatoire avec le principal, le gestionnaire, les enseignants, le professionnel extérieur et le CAUE92 avant le 23 mars 2012.

- du 26 mars au 25 mai ; six séances de 2h en classe avec le professionnel extérieur (séance 1, 3 et 6 avec le CAUE92). Mise au point du projet jusqu'au 6 avril. Réalisation des éléments du projet jusqu'au 25 mai.

Une réunion de validation technique du projet se tiendra le vendredi 6 avril 2012 en présence de l'enseignant porteur de projet, du professionnel extérieur, du CAUE92 et d'une équipe technique. A l'issue de cette réunion, le schéma de mise en œuvre et la liste des matériaux nécessaires à la réalisation du projet seront transmis au chef d'établissement. Il prendra les dispositions nécessaires pour que les matériaux soient livrés au début des séances de réalisation des éléments (à partir du 30 avril 2012).

- entre le 29 mai et le 13 juin ; une séance d'installation finale de 4h, hors temps scolaire si le projet le nécessite, en présence du professionnel extérieur et du CAUE92

4.5> La cérémonie de remise des prix sera organisée courant juin 2012. Chaque classe participante présentera son projet et les lauréats présenteront leur aménagement d'un espace du collège. Les élèves reçoivent un prix individuel et un prix collectif pour la classe.

L'œuvre collective de restitution MON COLLEGE 11/12 réalisée conjointement par les classes lauréates et un artiste sera présentée.

La présence de toutes les classes participantes est impérative.

## 5> DOSSIER DE CONCOURS : ELEMENTS A REMETTRE le 17 février 2012

A l'issue de la phase 1, le 17 février 2012 à 18h00 au plus tard, la classe inscrite doit remettre son dossier de concours complet à l'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture du CAUE92, 38 rue du Clos-Montholon / 92170 Vanves, atelier@caue92.com.

### 5.1> DOCUMENTS A RENDRE :

Quinze documents au format numérique devront obligatoirement être remis.

1 à 9 - Éléments d'analyse du collège [textes au format word et images au format jpg format A4, résolution 72dpi] : carte d'identité du collège ; analyse de la forme urbaine, de la volumétrie, de l'entrée, des façades, des matériaux & couleurs, de la distribution, des espaces de récréation et des locaux communs. Les éléments à rendre pour chaque thème sont décrits dans le cahier pédagogique remis aux enseignants ou sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com). Il doit être remis au minimum un élément par thème, bien qu'il soit conseillé dans la démarche de projet de réaliser chaque élément.

10- Court texte de présentation architecturale du collège [format word, 300 mots max]

Ce texte est la synthèse de l'analyse

11 et 12- Titre du projet et texte de présentation du projet de transformation [format word, 300 mots max]

Quel est le lieu choisi, pourquoi choisir ce lieu, que doit apporter la transformation, comment est transformé cet espace ?

13- Schéma d'intentions du projet [jpg format A4, résolution 150dpi]

C'est une mise en forme, type organigramme ou schéma, des intentions du projet. Ce document n'est pas une

représentation spatiale du projet de transformation mais une illustration du texte d'intentions.

14- Éléments du projet [jpg format A4, résolution 150dpi]

Représentation graphique des éléments constitutifs du projet de transformation. Ces éléments seront mis en scène dans l'espace à transformer.

6- Image du projet de transformation [jpg format A4, résolution 300dpi]

En séance avec les élèves, l'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture du CAUE92 aide à mettre en espace et en perspective, dans la photo de l'espace existant, les éléments de projets dessinés et conçus par les élèves.

La description de ces documents accompagnés de consignes, d'aides et d'outils pédagogiques pour la réalisation sont présentés sur le site internet de l'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture du CAUE 92 [www.caue92.com](http://www.caue92.com) et dans le cahier MON COLLEGE remis à chaque équipe pédagogique.

L'ensemble des documents réalisés par les élèves sont mis en page par l'Atelier pédagogique sous la forme d'un panneau d'1m par 2m pour les présenter au jury de MON COLLEGE.

### 5.2> DOSSIER D'INSCRIPTION

Quatre documents doivent obligatoirement avoir été remis au CAUE92 :

1- le bulletin d'inscription signé par le chef d'établissement et l'enseignant porteur du projet

2- les autorisations parentales de droit à l'image des élèves, signées par les parents pour chaque élève participant

3- la convention partenariale « Phase 1 de MON COLLEGE », signée par le chef d'établissement et le président du CAUE92, et visée par l'enseignant porteur du projet

4- le règlement des frais d'inscription.

Une attestation de rendu sera remise par le CAUE92 à réception des éléments.

## 6> ORGANISATION DU JURY

6.1> Le jury se tiendra mi-mars 2012.

Seuls les dossiers complets (dossier d'inscription et documents à rendre) et validés par le groupe de pilotage de MON COLLEGE seront présentés au jury.

6.2> Les projets sont présentés au jury par l'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture du CAUE92 selon quatre critères :

- Pertinence du projet par rapport au lieu choisi et qualité visuelle du projet

Ce critère évalue l'impact du projet dans l'espace transformé.

- Qualité de la démarche et argumentation du projet

Ce critère évalue la cohérence de la démarche de conception du projet collectif de la classe ; analyse du collège, choix d'un espace à transformer et d'une thématique ou vocabulaire de transformation, définition des objectifs de transformation et formalisation de ces objectifs dans l'espace choisi.

- Conformité et qualité des documents demandés pour la présentation du collège et du projet

Quinze documents ont été demandés à chaque concurrent ; 10 de présentation et d'analyse de leur établissement et 5 de présentation de leur projet. Leur lisibilité et leur qualité graphique sont prises en compte.

#### • Faisabilité technique et financière

Outre l'estimation de la complexité technique du projet et des éléments du projet qui pourraient représenter des difficultés financières, ce critère évalue le travail de mise au point du projet qu'il reste à effectuer en phase 2.

6.3> Le jury sélectionnera les 8 projets qui accéderont à la phase de réalisation en grandeur réelle. Ces projets seront classés de 1 à 8 suivis de deux suppléants.

Les lauréats de la phase 2 bénéficient d'une enveloppe globale de 5300€ pour la réalisation de leur projet en grandeur réelle à finaliser pour le 13 juin 2012 au plus tard.

6.4 > Le jury est composé de représentants des partenaires de MON COLLEGE et de personnalités compétentes.

Président du jury :

• Vice-président du CG92 en charge des affaires scolaires, de l'enseignement et des constructions scolaires ou son suppléant

Jurés

• Président du CAUE 92

• Le maire d'une ville lauréate de MON COLLEGE ou son suppléant

• Un conseiller général membre de la commission à la jeunesse, aux sports et à la prévention ou son suppléant

• Directeur du CAUE 92 ou son représentant

• Directeur général adjoint du CG92 ou son représentant

• Directeur général adjoint du pôle éducation, sport et jeunesse du CG92 ou son représentant

• Inspecteur d'académie des Hauts-de-Seine ou son représentant

• Principal de collège lauréat de MON COLLEGE ou son représentant

• Enseignant lauréat de MON COLLEGE

• Elève lauréat de MON COLLEGE

• Architecte

• Artiste

6.5> Le groupe de pilotage de MON COLLEGE est composé des architectes de l'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture du CAUE 92 qui ont encadré les classes en phase 1 et de :

• un représentant de l'IA92

• un représentant de la DAAC du rectorat de l'académie de Versailles

• un représentant du CG92

• un enseignant

Le groupe de pilotage valide les inscriptions à la phase 1 de MON COLLEGE et la conformité des dossiers de concours des classes participantes. Il rendra compte du respect du cahier des charges de la phase 2.

#### 7> CAHIER DES CHARGES DE LA PHASE 2

7.1> Les lauréats de la phase 2 bénéficient d'une enveloppe globale de 5300€ pour la réalisation de leur projet en grandeur réelle à finaliser pour le 13 juin 2012 au plus tard.

Cette enveloppe couvrira les frais de réalisation du projet, honoraires des intervenants et achat des matériaux.

y compris la location de matériel si nécessaire. Le démontage de l'installation et l'organisation d'une inauguration ne peuvent pas être couverts par cette subvention.

Elle est accordée d'une part sous la forme d'une subvention directe du CG92 au collège lauréat pour un montant de 4000€ et d'autre part sous la forme d'une enveloppe gérée par le CAUE92 et regroupant les subventions du CAUE92, de l'IA92 et du rectorat de l'académie de Versailles pour un montant de 1300€.

Pour le choix de leurs intervenants extérieurs et de l'achat des matériaux, il revient au collège d'appliquer le principe de mise en concurrence conformément au code des marchés publics. Le collège devra fournir au CG92 les factures justifiant des dépenses entreprises ainsi qu'un bilan financier. Les sommes non employées seront récupérées par le département.

La subvention gérée par le CAUE92 permettra de financer l'intervention d'une équipe technique et l'achat d'outils ou de matériels nécessaires à la réalisation des éléments et au bon déroulement des séances.

7.2> Le (ou les) intervenant(s) extérieur(s) qui accompagne(nt) les élèves et les enseignants pour la mise au point du projet et la réalisation des éléments de l'aménagement (7 séances en classe représentant 16h d'intervention) est choisi par le collège en rapport avec son projet. Ce professionnel extérieur devra assurer avec les élèves la mise au point du projet en conformité avec le projet présenté au jury et respecter dans sa mise en œuvre l'intégrité du bâtiment et la sécurité des élèves.

Ses prescriptions seront validées par le CAUE92 dont la responsabilité est engagée en tant qu'organisateur du concours, aussi bien pour le respect des règles de sécurité et de stabilité de l'installation que pour la conformité au projet présenté au jury (article 6 du règlement d'attribution de la subvention du CG92 aux collèges lauréats).

En collaboration avec les enseignants et notamment l'enseignant porteur de projet, le CAUE92 assure la coordination et la logistique de la phase 2 (réunion de travail préparatoire, réunion de coordination des différents acteurs de l'action, suivi de la mise en œuvre de l'action). Il interviendra 4 séances en classe aux côtés des enseignants et du professionnel dont la séance d'installation finale et assurera à leurs côtés le travail préparatoire des séances. Il est également possible de faire appel au CAUE92 pour l'achat et la livraison des matériaux nécessaires à la réalisation des éléments.

Le CAUE92 missionnera si nécessaire une équipe technique qui assurera les travaux préparatoires de l'installation et sa sécurité.

7.3> Le collège doit s'assurer du respect des conditions nécessaires au bon déroulement de la phase de réalisation du projet :

• planning de la phase de réalisation (voir article « Déroulement » : réunion préparatoire avant le 23 mars, réunion de mise au point technique du projet le vendredi 6 avril 2012, livraison des matériaux au début des séances de réalisation soit dès le 30 avril 2012, installation finale pour le 13 juin au plus tard hors temps scolaire si nécessaire).

• conditions matérielles de réalisation ; lieu de stockage des matériaux et des éléments réalisés par les élèves à proximité de la salle de cours, salle de cours adaptée à la réalisation des éléments (type point d'eau ou autre suivant les besoins) et libre d'accès avant et après la séance pour la préparation et le rangement, ouverture du collège pour la séance finale et accès à l'espace concerné (y compris rangement et ménage si nécessaire).

• suivi des prescriptions de mise en œuvre du CAUE92 et du professionnel extérieur (mise en œuvre et durabili-

lité de l'installation)

- conditions de préservation de l'œuvre installée.
- circulation de l'information auprès du personnel technique et administratif, du corps enseignant, des élèves et des parents d'élèves pour une mise en œuvre de l'action dans les meilleures conditions et une bonne présentation de l'œuvre finale. Un panneau de présentation du projet est remis début avril pour faciliter la communication.

### 8> COMMUNICATION ET DIFFUSION DES PROJETS

- 8.1> Seuls les élèves ayant fourni une autorisation parentale de droit à l'image permettant à l'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture du CAUE92 d'utiliser gratuitement toute mémorisation de sa participation à cette action, toute saisie effectuée par lui-même pendant les séances et toute création réalisée dans le cadre des séances ou pour être utilisée pendant ces séances, peuvent participer à MON COLLEGE.
- 8.2> L'ensemble des documents réalisés par les classes participantes sont mis en ligne sur le site internet [www.caue92.com](http://www.caue92.com) et/ou sur la galerie d'images de l'Atelier pédagogique sur [www.flickr.com](http://www.flickr.com).
- 8.3> Les documents remis au jury du concours sont présentés sous la forme d'un panneau dont une copie est remise aux établissements inscrits.
- 8.4> Une exposition itinérante composée des panneaux des classes inscrites et d'un panneau de présentation de l'opération se déplace dans les Hauts-de-Seine.
- 8.5> Une cérémonie de remise des prix est organisée pour l'ensemble des élèves participants. Projets et réalisations y sont présentés ainsi que l'œuvre collective de restitution réalisée par un artiste.

### 9> ASSURANCES

- 9.1> S'agissant d'une activité péri-scolaire au sein de l'établissement, elle est sous la responsabilité du Collège. Le Collège assume l'entière responsabilité des dommages qui pourraient être causés aux biens ou aux personnes de son fait, du fait de son personnel et de tout élève participant à l'action. Le Collège est tenu de s'assurer contre tous les risques professionnels, notamment le dommage et le vol, et pour le matériel et les installations lui appartenant, appartenant à son personnel, aux élèves participants, pour le matériel entreposé ou prêté par le CAUE92.  
> Il appartient au Collège de s'assurer que tous les élèves participant à l'action définie ont bien souscrit à une assurance complémentaire individuelle les couvrant dans leurs activités périscolaires.
- 9.2> Le CAUE92 déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile pour son activité et notamment une assurance responsabilité civile d'organisateur d'événementiels couvrant l'aménagement des espaces transformés dans le cadre de MON COLLEGE.
- 9.3> Le ou les professionnels extérieurs et l'équipe technique présenteront leur propre assurance responsabilité civile.
- 9.4> La cérémonie de remise des prix étant organisée dans le cadre de Traverses 92, elle est couverte par l'assurance de Traverses 92.

### 10> FINANCEMENTS

- 10.1> L'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture du CAUE92 est le concepteur et l'organisateur de l'action MON COLLEGE. Il assure l'ensemble des interventions pédagogiques de la phase 1 de MON COLLEGE et encadre la phase 2 et ses différents intervenants. Il assure également la conception et la réalisation du cahier pédagogique MON COLLEGE et du stage de formation " Architecture au collège ; des espaces à inventer " ainsi que la production de l'ensemble des documents et des actions de communication et de valorisation.
- 10.2> MON COLLEGE bénéficie du soutien de la Délégation Académique à l'Action Culturelle de l'académie de Versailles, du Conseil Général des Hauts-de-Seine et de l'Inspection Académique des Hauts-de-Seine. Le CG92 attribue une subvention directe aux établissements lauréats pour la réalisation en phase 2. L'IA92 et la DAAC financent et supervisent le stage de formation des enseignants et participent au financement des réalisations de la phase 2. La DAAC participe à la rémunération de l'artiste en charge de l'œuvre de restitution collective de MON COLLEGE en phase 2 et alloue en phase 1 les subventions de classe à PAC permettant notamment l'intervention d'artistes-professionnels.

# AUTORISATION PARENTALE DE DROIT À L'IMAGE

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_ Collège : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Domicilié(e) \_\_\_\_\_

Tél dom : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

agissant en tant que parent ou tuteur légal de mon enfant,

autorise, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et dans le cadre de l'action MON COLLÈGE, action de sensibilisation à l'architecture, à laquelle est inscrite la classe de mon enfant pour la session#5-2011/2012, l'Atelier pédagogique de l'architecture et de la ville du CAUE 92 à fixer, reproduire et communiquer gratuitement :

- toute «mémorisation», réalisée pendant les séances, de la participation de mon enfant à cette action (photo, enregistrement sonore ou film / numérique ou autre)
- toute «saisie» effectuée par mon enfant soit pendant les séances, soit pour être utilisé dans le cadre de ces séances (photo, enregistrement sonore ou film / numérique ou autre)
- toute «création» réalisée par mon enfant soit pendant les séances, soit pour être utilisé dans le cadre de ces séances (texte, dessin, illustration, collage, transformation, composition, maquette, montage, animation... / numérique ou autre)

Ces documents pourront être utilisés sur différents médias pour présenter tant les documents réalisés eux-mêmes, que les actions de l'Atelier pédagogique du CAUE 92 : site internet de l'atelier pédagogique, galerie photos flickr de l'atelier pédagogique, panneau d'exposition, projection, affiche, magazine. Les documents ci-dessus pourront être exploités et utilisés directement par le CAUE92. Le CAUE92 s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation et d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation dans tous supports à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom. Élection de domicile est faite par chacune des parties aux adresses précisées aux présentes. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

En cas de non autorisation l'enfant concerné ne pourra pas participer à MON COLLÈGE.

Signature : \_\_\_\_\_

# AUTORISATION PARENTALE DE DROIT À L'IMAGE

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_ Collège : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Domicilié(e) \_\_\_\_\_

Tél dom : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

agissant en tant que parent ou tuteur légal de mon enfant,

autorise, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et dans le cadre de l'action MON COLLÈGE, action de sensibilisation à l'architecture, à laquelle est inscrite la classe de mon enfant pour la session#5-2011/2012, l'Atelier pédagogique de l'architecture et de la ville du CAUE 92 à fixer, reproduire et communiquer gratuitement :

- toute «mémorisation», réalisée pendant les séances, de la participation de mon enfant à cette action (photo, enregistrement sonore ou film / numérique ou autre)
- toute «saisie» effectuée par mon enfant soit pendant les séances, soit pour être utilisé dans le cadre de ces séances (photo, enregistrement sonore ou film / numérique ou autre)
- toute «création» réalisée par mon enfant soit pendant les séances, soit pour être utilisé dans le cadre de ces séances (texte, dessin, illustration, collage, transformation, composition, maquette, montage, animation... / numérique ou autre)

Ces documents pourront être utilisés sur différents médias pour présenter tant les documents réalisés eux-mêmes, que les actions de l'Atelier pédagogique du CAUE 92 : site internet de l'atelier pédagogique, galerie photos flickr de l'atelier pédagogique, panneau d'exposition, projection, affiche, magazine. Les documents ci-dessus pourront être exploités et utilisés directement par le CAUE92. Le CAUE92 s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation et d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation dans tous supports à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom. Élection de domicile est faite par chacune des parties aux adresses précisées aux présentes. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

En cas de non autorisation l'enfant concerné ne pourra pas participer à MON COLLÈGE.

Signature : \_\_\_\_\_

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner au CAUE 92 avant le 21 octobre 2011 par courrier, CAUE 92, 38 rue du Clos-Montholon - 92170 VANVES

ou par fax, 01 46 60 55 88 ou par mail, atelier@caue92.com en téléchargeant le bulletin sur [www.caue92.com](http://www.caue92.com).

Accusé de réception fourni en retour.

Nous soussignés, chef d'établissement,  
et enseignant, porteur du projet  
désirons inscrire la classe \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ élèves  
à la session#5-2011/2012 de MON COLLÈGE organisée par l'Atelier pédagogique de l'architecture et de la ville du  
CAUE 92.

Accès à la phase 2 - phase de réalisation des projets lauréats : Souhaité - Non souhaité

Nous avons pris connaissance du règlement de cette action et en acceptons les conditions, notamment de prévoir 3 séances de 2h avec le

CAUE92 en phase 1, et 6 séances de 2h + 1 séance de 4h en phase 2.

Les frais d'inscription à la phase 1 de MON COLLÈGE sont de 100€ par classe à régler au CAUE92.

Règlement consultable sur le site de l'Atelier pédagogique : [www.caue92.com](http://www.caue92.com) rubrique Atelier pédagogique/ MON COLLÈGE / Pour participer

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signatures \_\_\_\_\_

du chef d'établissement \_\_\_\_\_ de l'enseignant \_\_\_\_\_

Établissement \_\_\_\_\_ Enseignant porteur du projet \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Chef d'établissement \_\_\_\_\_ Discipline enseignée \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_ N° de téléphone personnel \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Adresse mail \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Enseignants associés \_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

N° de fax \_\_\_\_\_ Discipline enseignée \_\_\_\_\_

Mail ou site internet \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Discipline enseignée \_\_\_\_\_

NB : Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 octobre 2011 et seront validées par l'élaboration d'une convention partenariale CAUE92/Collège

« Phase 1 MON COLLÈGE » au plus tard le 18 novembre 2011 suite à la mise au point du planning d'intervention du CAUE92.

La présence des enseignants à la réunion de présentation du projet et de mise au point du planning d'intervention du CAUE92 le 19 octobre 2011

à 14h30 au CAUE92 est impérative.

